

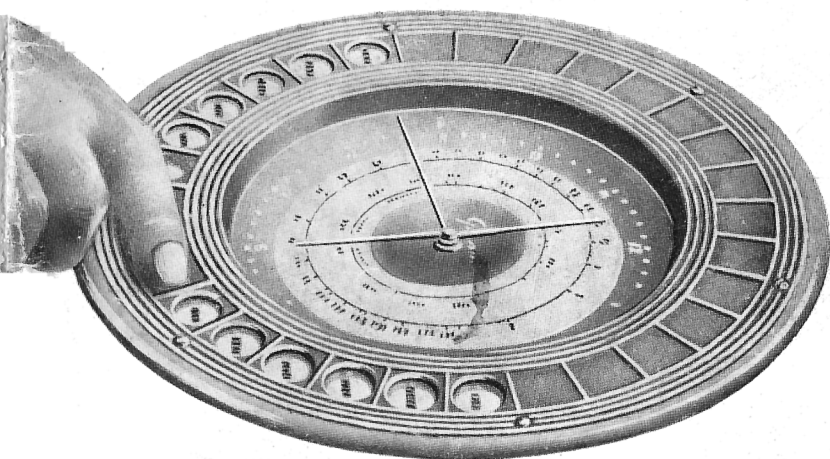
INSTITUT ELECTRO-RADIO

6, Rue de Téhéran

— PARIS 8° —

LEXIQUE

- ÉLECTRICITÉ
- RADIO
- ÉLECTRONIQUE



INSTITUT ÉLECTRO RADIO

LEXIQUE



6, Rue de Téhéran, Paris-8.

LEXIQUE

ELECTRICITÉ - RADIO - ELECTRONIQUE

A

Abaisseur. — Transformateur donnant aux bornes de l'enroulement secondaire une tension plus faible que celle fournie aux bornes de l'enroulement primaire.

Abaque. — Réseau de courbes cotées permettant par simple lecture de résoudre les formules. Par exemple, une formule à trois quantités variables sera représentée par trois courbes cotées. Si l'on connaît la valeur de deux variables, l'intersection de la droite joignant ces deux points avec la troisième courbe donne, par lecture, la valeur de la troisième variable.

Abscisse. — Coordonnée d'un point suivant l'axe horizontal.

Absorption. — Phénomène permettant le passage d'une partie de l'énergie transportée par une onde électromagnétique dans le milieu dans lequel elle se propage, ce qui constitue une perte d'énergie de l'onde électromagnétique.

Accord. — Résonance d'un circuit sur une certaine longueur d'onde appelée longueur d'onde d'accord. Si C et L désignent la capacité et la self, la longueur est donnée par la formule $\lambda = 1.885 \sqrt{LC}$. On voit que, pour accorder un circuit sur une longueur d'onde, on peut faire varier, soit la self L, soit la capacité C. On appelle circuit d'accord dans un récepteur, le circuit oscillant qui amène l'onde oscillante sur la grille de la première lampe. L'accord automatique permet, par simple bouton, de sélectionner les postes émetteurs. Le correcteur d'accord permet d'éviter le glissement de fréquence dans les postes et assure la stabilité absolue à la réception.

Accordé. — Etat d'un circuit résonant mis à l'accord d'une longueur d'onde.

Accrochage. — Apparition d'oscillations entretenues haute ou basse fréquence, dans un circuit comprenant une lampe à plusieurs électrodes. L'accrochage peut être un défaut dans un poste, quand les circuits de sortie réagissent sur les circuits d'entrée. Action ayant pour but d'amener le rotor d'un moteur synchrone à sa vitesse de rotation de régime normal.

Accumulateur. — Appareil qui emmagasine de l'énergie électrique qu'il peut restituer à un moment voulu. L'emmagasinage (ou charge de l'électricité) se traduit par une réaction chimique ; la réaction inverse (ou décharge) produit un courant électrique.

Acoustique. — Partie de la physique traitant de tout ce qui se rapporte aux sons. Le son est produit par la vibration d'un corps (corde de violon, par exemple) et il se propage dans l'air par ondes. L'acoustique physiologique traite des sensations subies par l'oreille, l'acoustique mécanique étudie les phénomènes vibratoires.

Actif. — Composante d'un courant alternatif en phase avec la tension.

Acuité. — Qualité de ce qui est aigu. Se dit également pour les sons à fréquence musicale élevée.

Adaptateur d'ondes courtes. — Ensemble se plaçant devant un récepteur radio et permettant de recevoir des ondes plus courtes que celles prévues sur le récepteur.

Affaiblissement. — D'une façon générale, diminution de la puissance, soit sonore, soit électrique. L'unité de mesure est le Bel ou le Néper.

Affaiblisseur. — Appareil de mesure constitué principalement par des résistances réglables et permettant d'obtenir un affaiblissement précis et déterminé à l'avance. Fréquemment utilisé dans les mesures téléphoniques ou de bruit.

Aigu. — Son à fréquence élevée ; on dit également perçant. Accord dont les limites de réglage sont très faibles et qui peut être représenté par une courbe pointue, donc très sélective.

Aiguille. — Tige indicatrice qui se déplace devant le cadran gradué des appareils de mesure. Aiguille aimantée : petite lame d'acier ayant en général la forme d'un losange très allongé et pouvant tourner horizontalement autour de son centre. L'une des pointes est aimantée et indique toujours la direction du Nord.

Aimant. — Tout corps attirant le fer. Certaines pierres, riches en oxyde de fer, possèdent naturellement cette propriété ; ce sont les aimants naturels. Le frottement répété d'un barreau d'acier sur un aimant naturel donne aussi au barreau d'acier la propriété d'attirer le fer. Le barreau d'acier est devenu un aimant artificiel. Les aimants trouvent leurs applications dans tous les domaines de l'électricité : citons les appareils de mesures à cadre mobile, les hauts-parleurs magnétiques ou à aimant permanent, l'excitation de certains générateurs d'électricité, de moteurs, etc.

Aimantation. — Action de donner à un métal les propriétés de l'aimant.

Alignement. — Réglage de l'accord des circuits résonants d'un super-hétérodyne ou d'un poste à amplification directe par ajustement des condensateurs montés en trimmer ou padding. Ce réglage nécessite l'emploi d'une hétérodyne.

Alimentation. — Fourniture de l'énergie électrique aux bornes d'un appareil. En radio-électricité, le terme alimentation désigne généralement l'ensemble de tous les organes fournissant les courants à haute et basse tension nécessaires au fonctionnement des lampes et les organes assurant le redressement des courants à haute tension. Ex. : le transformateur, la valve et le système de filtrage constituent « l'alimentation » d'un récepteur.

Alternance. — Demi-période positive ou négative d'un courant alternatif.

Alternateur. — Machine électrique produisant un courant alternatif à une seule phase (monophasé) ou à plusieurs phases (polyphasé). La machine comprend une partie fixe appelée induit (ou stator) et une partie mobile appelée inducteur (ou rotor).

Alternatif. — Un courant est dit alternatif si la tension et l'intensité changent périodiquement de sens.

Ame. — Partie centrale d'un câble ou d'un conducteur.

Amiante. — Silicate de magnésium, de calcium et de fer, constituant un isolant électrique et calorifique.

Amorçage. — Etablissement d'un arc électrique entre deux pièces conductrices sous tension.

Amorti. — Mouvement vibratoire dont l'amplitude des oscillations tend vers zéro.

Amortisseur. — Appareil (ou montage) destiné à amortir l'amplitude des oscillations d'un mouvement vibratoire mécanique ou électrique.

Ampère. — Unité d'intensité électrique.

Ampère-heure. — Unité de quantité d'électricité.

Ampèremètre. — Instrument permettant la mesure des intensités des courants électriques.

Amplificateur. — Montage permettant d'augmenter l'énergie reçue et de la transmettre sans en changer la nature.

Amplification. — Augmentation de l'énergie obtenue grâce à un amplificateur. Le coefficient d'amplification est le rapport de l'énergie utile à la sortie, à l'énergie utile à l'entrée de l'amplificateur.

Amplificatrice. — Se dit d'une lampe à électrodes multiples montée de telle sorte qu'elle amplifie les tensions qu'on applique à sa grille de commande.

Amplitude. — Valeur maximum à chaque demi-période d'une fonction alternative.

Ampoule. — Globe de verre de forme variée à l'intérieur duquel se trouve le filament d'une lampe à incandescence ou les électrodes d'une lampe de T. S. F.

Analyse. — En général : recherche des éléments constitutifs d'un corps. En télévision : décomposition d'une image en un grand nombre de lignes et de points en vue de sa transmission.

Angle de calage. — Dans une dynamo, angle formé par la ligne des balais et la ligne neutre.

Angle de déphasage. — Exprime le décalage entre le maximum de courant et le maximum de tension, dans une distribution alternative.

Angström. — Unité de longueur valant un dix-milliardième de mètre, soit un dix-millionième de millimètre. Utilisé pour la mesure des faibles longueurs d'ondes telles que celles de la lumière.

Anion. — Partie de la molécule qui, dans une électrolyse, s'électrifie négativement et se porte sur l'anode.

Anode. — Electrode positive d'une pile ou d'une lampe de T.S.F. La plaque est l'anode d'une lampe.

Anodique. — Ce qui a rapport à l'anode. Le courant anodique est le courant de plaque. Dissipation anodique : puissance dissipée par l'anode en chaleur, par suite du bombardement électronique.

Antenne ou aérien. — Fil conducteur destiné à rayonner ou à recevoir les ondes électromagnétiques. Antenne antiparasite : antenne blindée éliminant les parasites industriels ou atmosphériques. Antenne accordée : antenne résonant sur une longueur d'onde définie à l'avance. L'antenne d'émission est accordée sur la fréquence de l'émetteur. Hauteur effective d'antenne : hauteur d'une antenne verticale qui rayonnerait la même énergie que l'antenne donnée pour la même longueur d'onde et avec une intensité constante.

Anticapacitaire. — Se dit d'un montage dans lequel la capacité entre les différents organes est minima.

Anticathode. — Electrode placée à l'intérieur d'un tube à vide et bombardée par les rayons cathodiques. Sous l'effet de ce bombardement, l'anticathode émet les rayons X.

Antifading. — Montage radioélectrique empêchant le fading ou l'évanouissement et conservant à la réception un volume pratiquement constant.

Antiparasite. — Montage éliminant les parasites dûs aux phénomènes électriques, naturels ou artificiels, en général constitué par des selfs, des capacités et des blindages.

Antirésonant. — Circuit antirésonant ou circuit bouchon, constitué par une self résistante branchée en parallèle aux bornes d'un condensateur et alimenté par une source de courant alternatif. Le circuit antirésonant laisse passer facilement les courants de toutes fréquences sauf ceux ayant la fréquence $f = \frac{1}{2\pi\sqrt{LC}}$ pour lesquels

il apparaît une grande surtension aux bornes du circuit. (L et C désignent la self et la capacité du circuit, respectivement en henrys et farads).

Antivibrateur. — Dispositif mécanique amortissant les vibrations.

Apériodique. — Mouvement dans lequel un mobile revient à sa position d'équilibre sans osciller. En T. S. F., circuit apériodique : *circuit n'ayant pas de période propre d'oscillation.*

Arc électrique. — Décharge lumineuse et permanente à travers un isolant.

Arcotron. — Tube à vide élevé, de fabrication Telefunken. L'électrode de commande est à l'extérieur de la paroi de verre.

Aéromètre. — Instrument donnant par simple lecture la densité du liquide (ou la concentration du mélange) dans lequel il est plongé. Il permet, en particulier, de connaître la concentration en acide sulfurique du mélange eau-acide à verser dans le bac des accumulateurs au plomb. L'appareil est alors gradué en degrés Baumé et est appelé souvent pèse-acide.

Argon. — Gaz contenu dans l'air et utilisé dans certains tubes à gaz.

Armature. — Dans un condensateur, chacun des deux conducteurs séparés par l'isolant ou diélectrique ; en général, pièce de fer ayant pour but de concentrer les lignes de force d'un circuit magnétique.

Asynchrone. — Moteur électrique alimenté en courant alternatif. Contrairement au moteur synchrone (voir ce mot), la vitesse de rotation du rotor n'est pas rigoureusement liée à la fréquence du courant d'alimentation. Ce moteur peut démarrer de lui-même.

A.-T. — Abréviation d'ampère-tours.

Atome. — Edifice corpusculaire constitué par un noyau central très petit, mais très dense et chargé d'électricité positive et autour duquel tournent un certain nombre d'électrons chargés d'électricité négative de telle sorte que l'ensemble soit équilibré électriquement.

Atomique. — Qui se rapporte à l'atome. Poids atomique, poids de l'atome.

Atténuation. — Voir affaiblissement.

Attraction. — Force exercée à distance par un corps sur un autre. Attraction électromagnétique : force exercée par un conducteur parcouru par un courant sur un autre conducteur. Le principe de construction des appareils de mesure et des relais est basé sur ce phénomène.

Audible. — Se dit d'un son perçu par l'oreille, c'est-à-dire dont la fréquence est comprise entre 16 et 30.000 périodes par seconde.

Audiofréquence. — Fréquence audible ou basse fréquence,

Auditorium. — Dans les stations de T. S. F. émettrices, salle où s'exécutent les programmes.

Augetron. — Tube multiplicateur électronique à vide élevé, de fabrication anglaise.

Autodyne. — Montage oscillateur à lampe utilisé pour recevoir les ondes entretenues.

Autoexcitation. — En général : excitation de par soi-même. Ainsi, dans les machines dynamo à autoexcitation, le courant continu nécessaire à l'excitation des inducteurs est fourni par la machine elle-même sans avoir à recourir à une source d'énergie extérieure. En radioélectricité, une lampe montée en autoexcitation est une lampe dont la grille est soumise à une partie de la tension développée par la lampe dans son circuit d'utilisation (le plus généralement, le circuit de plaque).

Autotransformateur. — Transformateur électrique dans lequel les enroulements primaire et secondaire ont une partie commune. Souvent l'appareil n'a qu'un seul enroulement muni d'un certain nombre de prises permettant d'avoir des tensions différentes.

Axiotron. — Magnétron-diode à cathode thermoélectronique à haut vide. La cathode est constituée par un filament absorbant un courant tellement élevé que le champ magnétique commande le flux électronique vers l'anode.

B

Bac. — Récipient en verre ou en matière moulée contenant l'électrolyte et supportant les plaques positives et négatives des accumulateurs.

Baffle. — Terme anglais désignant l'écran disposé devant les hauts-parleurs afin de diminuer l'interférence des vibrations sonores émises vers l'avant de l'appareil et celles émises vers l'arrière.

Baird. — Système Baird. Principe de télévision adopté en Angleterre. Baird a étudié et mis au point un procédé réalisant la télévision en couleurs.

Bakélite. — Matière plastique résultant de la condensation d'un phénol avec l'aldéhyde formique. C'est un excellent isolant qui se travaille facilement.

Balai. — Pièce conductrice fixe ou mobile faisant contact par frottement sur un conducteur. Dans les dynamos, les balais sont fixes et font contact sur des plots fixes.

Balayage. — Exploration d'une image ou d'un écran par un spot ou un rayon cathodique dans le cas de la télévision (aussi bien à l'émission qu'à la réception) ou d'un oscillographe cathodique.

Bande. — Fréquences comprises entre deux limites fixes. Bande ondes courtes, par exemple. Passe bande : filtre destiné à éliminer les fréquences en-dessous et au-dessus de certaines limites.

Barthélémy. — Système Barthélémy permettant en télévision la synchronisation de la réception et de l'émission par l'envoi d'un signal de très grande amplitude, mais de très courte durée et incorporé à l'onde porteuse. Ce signal, qui est émis à chaque fin de ligne par le poste émetteur, agit sur le poste récepteur de telle façon que le rayon lumineux (ou le rayon cathodique) soit exactement à la fin de la ligne. Le décalage, qui peut se produire en cours de ligne, est négligeable.

Base de temps. — Ensemble d'un montage permettant d'obtenir les oscillations de relaxation ou oscillations en dents de scie utilisées en télévision et permettant l'analyse de l'image (ou sa réception) par déplacement du rayon cathodique et le balayage dans tout oscillographe cathodique.

Battement. — Interférence de deux fréquences voisines. La fréquence du battement est égale à la différence des deux fréquences. Hétérodyne à battement : oscillateur basse fréquence dans lequel la basse fréquence est produite par l'interférence de deux oscillations haute fréquence.

Batterie. — Groupe de piles ou d'accumulateurs. Batterie de chauffage : groupe alimentant les filaments des tubes électroniques. Batterie tampon : batterie d'accumulateurs branchée en parallèle sur la source destinée à compenser les irrégularités de régime de celle-ci.

Bel. — Unité de variation de puissance sonore.

Bélinographe. — Transmission photoélectrique inventée par Belin.

Bétatron. — Appareil produisant des électrons à très grande vitesse. Les électrons sont accélérés et guidés sur une orbite par un champ magnétique complexe variable.

Bigrille. — Lampe ayant deux grilles entre l'anode et la cathode. Cette lampe s'emploie comme une lampe triode ordinaire et permet une faible tension anodique si la première grille est portée à un fort potentiel positif, car alors elle communique une grande vitesse aux électrons émis par la cathode.

Biotron. — Montage oscillateur à 2 lampes triodes du genre multi-vibrateur.

Biplaque. — Lampe constituée par deux plaques et une ou deux cathodes. Elle est utilisée comme redresseuse de courant, chaque plaque redressant une alternance.

Blindage. — Enveloppe métallique d'un corps ou d'un conducteur, destinée à blinder ce dernier. Lorsqu'on veut blinder un organe magnétique, le blindage doit être réalisé en métal très perméable.

Blinder. — Isoler un corps de l'action des champs magnétiques ou électriques environnants.

Bobinage. — Désigne les circuits résonants d'un récepteur, parce qu'ils sont constitués par du fil enroulé en forme de bobine.

Boîte. — Boîte de contrôle : ensemble d'appareils de mesure, en général ampèremètre et voltmètre, renfermés dans une boîte et facilement transportables.

Borne. — Pièce de laiton solidaire d'un appareil électrique et permettant de le relier aux conducteurs extérieurs. La borne est généralement percée d'un trou dans lequel on introduit un fil qui y est maintenu par le serrage d'une vis.

Bouchon. — Désigne un organe, qui en radio, permet, par le simple enfoncement dans une douille ou plaquette convenable, la réalisation simultanée de plusieurs contacts.

Bougie. — Unité d'intensité lumineuse.

Bourne. — Accord Bourne : accord réalisé sur l'enroulement secondaire d'une bobine, l'enroulement primaire étant intercalé dans le circuit antenne-terre.

Boussole. — Appareil constitué par une aiguille aimantée mobile et déviée par un champ magnétique.

Brasure. — Soudure de deux métaux à l'aide d'un métal intermédiaire plus fusible.

Braun. — Tube de Braun ou à rayons cathodiques dans lequel un double système permet la déviation du rayon cathodique dans le plan horizontal et dans le plan vertical. La déviation du rayon peut être obtenue, soit par champ électrique, soit par champ magnétique.

Brillance. — Rapport de l'intensité lumineuse d'une source exprimée en bougies à sa surface exprimée en centimètres carrés, ou intensité lumineuse émise normalement par centimètre carré.

Brin. — Chacun des fils constituant un câble.

Brochage. — Disposition des broches sur le culot des lampes.

Broche. — Tige cylindrique, généralement en laiton, fendue longitudinalement et formant la partie mâle d'un contact par frottement et pénétration ; la partie femelle étant la douille.

Brouillage. — Onde venant gêner une émission radiophonique, soit par interférence, soit par superposition, soit par chevauchement des bandes passantes.

B.-T. — Abréviation de basse tension.

Butée. — Pièce placée en fin de course d'un organe mobile pour en limiter le déplacement.

Buzzer. — Ensemble d'un électro-aimant et d'un contact vibrant. Fonctionne aussi bien en courant continu qu'en courant alternatif. L'attraction de l'électro-aimant fait vibrer le contact qui coupe et établit le courant dans l'électro-aimant à sa fréquence de vibrations, ce qui entretient ces dernières.

C

Câblage. — Ensemble des connexions reliant les différents organes d'un poste.

Câble. — Ensemble de fils (ou brins) torsadés. Les gros câbles sont constitués par plusieurs câbles alors appelés torons et enroulés en hélice. Un câble peut être isolé ou non et comprendre plusieurs conducteurs isolés les uns des autres. Ne pas employer ce mot quand il n'y a qu'un seul fil.

Cadrage. — Centrage correct d'une image en télévision dans le cadre d'observation.

Cadran. — Plaquette graduée permettant de repérer facilement les positions prises par l'aiguille mobile qui se déplace devant lui.

Cadre. — Collecteur d'ondes constitué par une armature sur laquelle on enroule un grand nombre de spires. Il possède un effet directif très prononcé. Il est pour cette raison utilisé en radiogoniométrie. Le cadre a son efficacité maxima quand son plan est perpendiculaire à cette direction.

Cage d'écureuil. — Induit des moteurs asynchrones et constitué par des barres de cuivre réunies à leurs extrémités par deux couronnes de cuivre également.

Calutron. — Séparateur de masse électromagnétique servant à la séparation des isotopes d'uranium, mis au point par l'Université de Californie.

Canon. — En électricité : pièce isolante à épaulement utilisée pour le passage de vis dans un métal. Dans un tube d'oscillographe, tube qui assure la concentration en un seul faisceau de tous les rayons cathodiques émis par la cathode.

Capacitance. — La capacitance est l'impédance d'un condensateur. Si C désigne la capacité du condensateur en farads et ω la pulsation du courant, on a :

$$\text{Capacitance} = \frac{1}{C \omega}$$

Capacité. — La capacité d'un conducteur est le quotient de sa charge par son potentiel. L'unité de capacité est le farad, charge de un coulomb sous un volt.

Capsule. — Pièce cylindrique en métal permettant de faire les connexions sur le chapeau de certaines lampes américaines ou européennes.

Caractéristiques. — Ensemble des données définissant les qualités d'une matière ou d'un organe. Les caractéristiques d'une lampe définissent ses conditions exactes d'emploi.

Carcasse. — Pièce rigide servant de support à un bobinage.

Carter. — Enveloppe métallique ou non protégeant un appareil des chocs ou des intempéries.

Cascade. — Branchement d'appareils les uns à la suite des autres, on dit également série. Pour brancher des accumulateurs en cascade ou série, il suffit de relier le pôle positif de l'un au pôle négatif du suivant.

Casque. — Ensemble de deux écouteurs réunis par deux lames élastiques et qui se met sur la tête, les écouteurs étant placés contre les oreilles.

Cathion. — Ion positif qui se porte à la cathode dans l'électrolyse d'une solution.

Cathode. — Electrode négative. Cathode froide : cathode émettant des électrons sans chauffage préalable.

Cathodique. — Qui a trait à la cathode ; rayon émis par la cathode d'un oscillographe. Par abréviation, désigne le tube à rayons cathodiques.

Cathodyne. — Montage dans lequel l'amplification apportée par une lampe est recueillie dans le circuit de la cathode de la lampe au lieu de son circuit plaque.

C. A. V. — Abréviation de Commande Automatique de Volume.

Cavalier. — Pièce métallique en forme d'U destinée à réunir électriquement deux douilles voisines.

Cellule. — Cellule photoélectrique : ampoule de verre comprenant une cathode constituée par une couche de métal alcalin et une anode en forme d'anneau ; un rayon lumineux tombant sur la cathode lui arrache des électrons qui sont captés par l'anode établissant ainsi un courant d'autant plus intense que la lumière est plus vive. Cellule de Kerr (voir Kerr).

Celluloïd. — Matière plastique à base de cellulose et de camphre. Le celluloïd se travaille très bien, mais est très inflammable.

Champ. — Région de l'espace qui est le siège de forces électriques ou magnétiques.

Charbon. — Carbone impur utilisé comme anode dans les piles et comme balai dans les dynamos.

Charge. — Quantité d'électricité d'un corps par unité de surface à un potentiel déterminé. L'unité est le coulomb. Charge spatiale : nuage d'électrons non absorbés par l'anode. Droite de charge : droite

représentant la tension anodique en fonction de l'intensité anodique d'une lampe.

Châssis. — Support servant à monter les différents organes d'un poste de T. S. F.

Chatterton. — Toile imprégnée de gutta-percha, de goudron et de résine servant à isoler les épissures.

Chauffage. — Dans les lampes de T. S. F., opération consistant à porter le filament à une température suffisante (environ 800°) pour obtenir une émission d'électrons.

Cherche-pôle. — Dispositif permettant de déterminer la polarité d'un conducteur parcouru par un courant continu.

Chercheur. — Fil enroulé en boudin et terminé par une pointe souvent en argent, permettant de trouver par essais successifs le point sensible d'un cristal détecteur.

Cheval-heure. — Travail effectué pendant une heure par une machine ayant une puissance de un cheval-vapeur.

Cheval-vapeur. — Unité dérivée de puissance valant 75 kilogrammètres par seconde.

Chimique. — En général, tout ce qui a trait à la chimie. Par extension, on désigne souvent par ce terme les condensateurs électro-chimiques. Ceux-ci ont de fortes capacités pour de faibles encombrements, grâce à l'emploi d'une réaction chimique polarisante qui assure l'isolement entre les deux armatures. Il y a un sens de branchement à respecter et on ne peut, par conséquent, les soumettre à des tensions alternatives. Ils servent généralement à assurer le filtrage des courants redressés.

Circuit. — Ensemble de conducteurs réunis entre eux électriquement. Circuit bouchon : montage employant une self et une capacité en parallèle. Voir : antirésonant.

Cire. — Matière isolante et molle utilisée dans l'enregistrement des disques phonographiques.

Claquage. — Percement de l'isolant d'un condensateur ou d'une bobine par suite de surtension.

Claqué. — Se dit d'un condensateur dont l'isolant a été percé à la suite d'une surtension.

Claquement. — Bruit provoqué par une série de chocs dû à des décharges électriques atmosphériques.

Cobalt. — Corps simple ferro-magnétique entrant dans la composition d'aciers spéciaux, et particulièrement dans la composition des aciers servant à faire les aimants de très bonne qualité.

Code. — Langage conventionnel pouvant assurer le secret de correspondance.

Coercitif. — Champ magnétique nécessaire pour annuler le magnétisme rémanent dû à l'hystérésis d'un noyau magnétique.

Cohéreur. — Détecteur basé sur la variation de la résistance d'un contact métallique inventé par Branly.

Collecteur. — En radioélectricité : système permettant de capter les ondes hertziennes. Les collecteurs courants sont le cadre et l'antenne. Dans les dynamos, ensemble de lames isolées entre elles, reliées à l'induit et tournant avec lui. Les balais prennent le courant sur ces lames.

Collier. — Bande de métal servant à maintenir solidement une pièce cylindrique. Le serrage est obtenu généralement par vis et écrou.

Collodion. — Solution dans un mélange d'alcool et d'éther d'un coton poudre et d'octonitro-cellulose. Il sert à isoler les bobinages.

Colpitts. — Montage oscillateur spécial dans lequel la tension de la grille oscillatrice est prise sur le condensateur du circuit oscillant.

Combinateur. — Commutateur permettant par simple manœuvre de réaliser des combinaisons multiples de contacts entre divers appareils.

Combiné. — Appareil multiple. En téléphonie, l'ensemble de l'écouteur et du microphone.

Commande. — Organe agissant sur un appareil pour en modifier sa position. Elle peut être directe ou à distance ; dans ce cas, elle est dite télécommande.

Commande de volume. — Réglage de la puissance sonore fournie par un récepteur de radio. Commande automatique de volume (en abréviation C. A. V., parfois improprement désigné par antifading) : montage ayant pour but de conserver automatiquement à la réception une puissance constante malgré les variations de puissance de l'onde électromagnétique reçue par l'antenne.

Commutateur. — Appareil destiné à établir ou supprimer une liaison électrique entre deux appareils.

Commutatrice. — Machine électrique permettant la transformation du courant alternatif en courant continu ou inversement.

Compas. — Terme de marine désignant la boussole. Seul le champ magnétique terrestre doit exercer une action sur l'aiguille qui, alors indique le Nord.

Compensateur. — Condensateur variable à deux armatures fixes et une mobile et permettant d'équilibrer deux circuits par rapport à la masse ou à la terre.

Composé. — Ensemble formé de plusieurs parties ou éléments.

Compound. — Signifie composé en anglais. Vernis isolant. Machine électrique à excitation série parallèle.

Condensateur. — Appareil constitué par deux pièces métalliques, appelées armatures, séparées par un isolant ou diélectrique. Si l'on applique à ces armatures une tension continue, le diélectrique se charge d'une certaine quantité d'électricité, que l'on peut retrouver en réunissant électriquement les deux armatures.

Condensateur variable. — Condensateur à capacité variable. La variation de capacité s'obtient en faisant entrer plus ou moins des lames mobiles dans l'espace compris entre des lames fixes.

Conductance. — Terme peu employé représentant l'inverse de la résistance.

Conducteur. — Tout corps laissant passer le courant électrique.

Conductibilité. — Propriété qu'ont les corps de laisser passer plus ou moins facilement le courant électrique, magnétique ou la chaleur.

Conductivité. — Inverse de la résistivité.

Cône. — Partie du haut-parleur appelée aussi membrane qui, en vibrant, transmet les sons à l'air environnant.

Conjoncteur. — Appareil électrique commandé par un relais automatique et fermant un circuit, lorsque certaines conditions fixées à l'avance sont réalisées.

Connecter. — Réunir plusieurs appareils électriques.

Connexion. — Fil conducteur reliant deux appareils.

Constantan. — Alliage résistant comprenant du cuivre, du nickel et du manganèse et dont la résistivité est pratiquement indépendante de la température.

Constance de temps. — Inertie d'un système self-résistance ou résistance-capacité.

Contact. — Liaison d'un conducteur sur un appareil de façon à assurer le passage du courant. Les bornes et les cosses servent à établir des contacts.

Contacteur. — Appareil à commande manuelle ou automatique, assurant un ou plusieurs contacts différents entre les fils qui y aboutissent.

Continu. — Courant dans lequel l'intensité et la tension conserve toujours le même sens.

Contre-courant. — Courant envoyé en permanence dans un circuit afin de réduire l'action d'un autre courant de sens contraire.

Contre-électromotrice. — Désigne la force qui s'oppose à la f.e.m. normale d'une source de courant.

Contre-poids. — Réseau conducteur parallèle au sol, mais isolé et pouvant servir de prise de terre.

Contre-réaction. — Montage qui diminue la distorsion grâce à l'envoi d'une partie de l'énergie sortie par une lampe, en opposition de phase sur la grille de cette même lampe. De ce fait, la diminution de distorsion est toujours accompagnée d'une diminution de puissance. Il en résulte que ce montage n'est utilisable que sur des lampes très puissantes.

Contre-résonance. — Résonances de deux impédances branchées en parallèle.

Contrôle par choc. — Se dit d'un procédé de modulation par variation de tension d'anode oscillatrice et s'apparentant à la modulation par la plaque.

Contrôleur. — Appareil de mesure universel permettant la mesure des courants et des tensions.

Convection. — Transport d'énergie électrique par particules matérielles sans milieu conducteur.

Convertisseur. — Groupe dynamo-alternateur permettant la transformation du courant alternatif en courant continu ou inversement.

Coordonnées. — Eléments permettant de déterminer la position d'un point sur un plan ou dans l'espace par rapport à des axes fixes.

Cordon. — Conducteur souple et isolé permettant de raccorder un appareil électrique au secteur ou à un autre appareil.

Cornet. — Porte-voix fixé sur un écouteur et amplifiant les vibrations de la membrane et permettant ainsi l'écoute par plusieurs personnes.

Cosinus. — Rapport de la plus petite à la plus grande des longueurs que l'on obtient sur les côtés d'un angle, en abaissant d'un point d'un côté une perpendiculaire sur l'autre côté.

Cosse. — Pièce métallique fixée à l'extrémité d'un fil, soit par soudure, soit par serrage.

Couche d'Appleton. — Couche atmosphérique ionisée située entre 200 et 500 kilomètres et réfléchissant certaines gammes d'ondes courtes.

Couche d'arrêt. — Pellicule d'oxyde métallique présentant une résistance différente selon le sens du courant qui la traverse.

Couche de Kennelly-Heavyside. — Partie de la haute atmosphère aux propriétés similaires à celle de la couche d'Appleton et située entre 100 et 120 kilomètres de hauteur.

Coulomb. — Unité de quantité d'électricité.

Coupe-circuit. — Voir fusible. Ensemble du fusible et de son support.

Couplage. — Liaison de plusieurs appareils.

Courant. — Mouvement d'électrons dans un milieu ou le long d'un circuit.

Court-circuit. — Contact généralement involontaire et de faible résistance, établi entre 2 conducteurs et permettant au courant de prendre un circuit plus court que celui normalement prévu.

Cristal. — Forme particulière d'une substance minérale — Par abréviation, désigne la galène, le quartz etc...

Culot. — Base d'une lampe de radio, constitué par une douille en matière isolante supportant les broches de contact.

Curseur. — Contact glissant permettant de prendre tout ou partie d'une résistance ou d'un bobinage.

C. V. — Abréviation de condensateur variable.

Cyclotron. — Appareil servant à produire un faisceau de particules chargées à grande vitesse. Celles-ci subissent des accélérations successives, au moyen d'un champ électrique alternatif variant en synchronisme avec le mouvement en spirale des dites particules soumises, d'autre part, à un champ magnétique perpendiculaire.

D

Daniell (pile). — Type de pile de force électromotrice 1,1 V. Le pôle positif est constitué par une lame de cuivre plongeant dans une solution de sulfate de cuivre, le pôle négatif par une baguette de zinc plongeant dans une solution de sulfate de zinc ; les deux pôles sont séparés par un vase poreux.

Décalage. — Différence de phase. Angle de décalage, retard ou avance du courant sur la tension d'un courant alternatif parcourant un circuit ayant une self ou une capacité ou les deux.

Décapage. — Nettoyage d'un conducteur en vue d'une soudure ou d'une connexion.

Décharge. — Ecoulement de l'électricité contenue dans un appareil, condensateur ou accumulateur, par exemple.

Décibel. — Dixième partie du bel.

Décolletage. — Usinage à l'aide d'un tour de pièces cylindriques telles que vis, boulons.

Découplage. — Précautions que l'on prend pour éviter le couplage électrique ou magnétique de circuits ou la naissance d'oscillations, parasites.

Décrochage. — Ralentissement puis arrêt d'un moteur synchrone par suite d'une charge trop élevée. Blocage ou arrêt d'une lampe oscillatrice.

Défecteur. — Ensemble des plaques situées à l'intérieur d'un tube à rayons cathodiques et faisant dévier le faisceau d'électrons grâce à un champ électrique, ou ensemble des bobines situées à l'extérieur d'un tube à rayons cathodiques et faisant dévier le faisceau d'électrons grâce à un champ magnétique.

Degré. — Chaque division de la graduation d'un appareil.

Démagnétisant. — Qui tend à désaimanter un corps. Le champ coercitif est un champ démagnétisant.

Demi-onde. — Une des deux alternances (positive ou négative) d'un courant ou d'une onde alternative.

Démodulation. — Phénomène résultant du battement de l'onde porteuse avec les ondes latérales, battement qui donne alors une onde ayant une fréquence double de celle du son à transmettre. Se dit du montage restituant au récepteur la fréquence de modulation.

Démultiplication. — Système de transmission par roues dentées ou chaîne assurant une différence de vitesse entre la commande et l'appareil commandé, ce qui revient à avoir un grand déplacement de la commande pour un faible déplacement de l'appareil commandé permettant ainsi un réglage très précis.

Densité. — Rapport du poids d'un corps solide ou liquide, au poids d'eau de même volume. Densité de courant : nombre d'ampères passant par centimètre carré d'un conducteur.

Déphasage. — Différence de phases entre deux fonctions de même fréquence. Angle de déphasage : angle représentant cette différence. Dans le cas de l'intensité et la tension d'un courant alternatif, le cosinus de cet angle est le facteur de puissance.

Dépolarisation. — Opération empêchant les bulles d'hydrogène d'adhérer aux pôles des piles.

Dérivation. — Plusieurs circuits sont dits en dérivation, lorsqu'ils sont branchés entre les mêmes points. Par extension, on appelle dérivation, un de ces circuits.

Décaccordé. — Se dit d'un circuit qui n'est plus à l'accord de la longueur d'onde sur laquelle il devrait être accordé.

Désaimantation. — Action consistant à supprimer ou diminuer l'aimantation d'un aimant ou d'un corps aimanté.

Détection. — Opération consistant à séparer la modulation à basse fréquence des ondes haute fréquence porteuses.

Déetectrice. — Lampe utilisée aux fins de la détection en général. Les lampes sont détectrices par la grille, la plaque ou la diode.

Dévolteur. — Appareil diminuant la tension d'une source d'énergie.

Déwatté. — Se dit d'un courant alternatif dont la tension est décalée de 90° sur l'intensité. La puissance que peut fournir un tel courant est nulle, car le facteur de puissance est égal à zéro.

Diamagnétique. — Corps moins perméable que l'air aux champs magnétiques.

Diapason. — Appareil en forme d'U en acier, qui vibre sous l'action d'un choc à une fréquence déterminée, fonction des dimensions des branches.

Diaphonie. — Perturbation due à la réception simultanée de plusieurs signaux différents.

Diaphragme. — Membrane de microphone ou de haut-parleur ou encore lecteur phonographique traduisant les vibrations mécaniques en vibrations sonores. En photographie, écran percé d'un trou et ne laissant passer qu'une partie des rayons lumineux.

Diélectrique. — Corps non conducteur, mais laissant passer le champ électrique. Les armatures d'un condensateur sont séparées par un diélectrique.

Différentiel. — Transformateur ou montage parcouru par deux courants produisant des effets inverses.

Diffraction. — Déviation de la lumière rasant le bord d'un corps opaque.

Diffuseur. — Appareil transformant en vibrations sonores les vibrations mécaniques de l'écouteur. Appareil d'éclairage en verre spécial non transparent.

Diode. — Lampe à deux électrodes servant à la détection ou au redressement d'un courant alternatif.

Diphasé. — Ensemble de deux courants alternatifs simples identiques, mais décalés de $1/4$ de période.

Directif. — Effet que possède un organe d'avoir une propriété particulière dans une certaine direction.

Dirigé. — Phénomène qui possède un maximum d'efficacité dans une direction précise et déterminée.

Disjoncteur. — Appareil assurant automatiquement l'ouverture d'un circuit dès que l'intensité dépasse une valeur fixée à l'avance.

Disque. — Plateau circulaire en cire sur lequel sont enregistrés des sons suivant un sillon en spirale. Disque de Nipkow : disque métallique et perforé permettant l'exploration d'une image en télévision.

Dissonance. — Interférence de deux mouvements sinusoïdaux de fréquence différente. En musique, combinaison de sons produisant un effet désagréable à l'oreille.

Distorsion. — Déformation d'une image, d'un son, due à un mauvais réglage. En amplification, la distorsion est due, le plus souvent, à l'apparition d'harmoniques créées par la surcharge d'une lampe ou du mauvais réglage de son point de fonctionnement.

Distributeur. — Commutateur rotatif permettant d'envoyer un signal déterminé successivement dans plusieurs circuits.

Doublage. — Anomalie de reproduction d'une image de télévision.

Douille. — Cylindre creux destiné à recevoir un appareil et formant ainsi un accouplement.

Dynamo. — Machine électrique rotative transformant l'énergie mécanique reçue en énergie électrique sous forme de courant continu.

Diviseur de tension. — Système de résistances en série permettant de fractionner une tension.

Duodynatron. — Forme de Dynatron dans lequel les électrons secondaires sont issus d'une grille interne.

Dynatron. — Triode à vide élevé dont le fonctionnement est basé sur l'émission d'électrons secondaires par une plaque ou une électrode cylindrique.

Dynamique. — Abréviation pour désigner un haut-parleur électrodynamique.

Doublet. — Antenne, généralement horizontale, formée de 2 brins de même longueur dans le prolongement l'un de l'autre et attaqués au centre.

E

Ebénisterie. — Coffret en bois dans lequel on place un poste de T. S. F. et ses accessoires.

Ebonite. — Substance solide isolante composée de caoutchouc et de soufre.

Echelle. — Ensemble de repères tracés sur un instrument et permettant de connaître la grandeur de la chose mesurée.

Echo. — Phénomène de réflexion des ondes sonores se traduisant par l'audition successive, à des intervalles de temps plus ou moins longs d'un seul signal émis.

Eclateur. — Appareil constitué par deux pièces métalliques entre lesquelles peut jaillir une étincelle électrique quand la différence de potentiel entre les deux pièces est suffisante.

Ecouteur. — Appareil téléphonique composé d'un électro-aimant attirant une plaque vibrante à la cadence de modulation du courant électrique d'alimentation et permettant la reproduction des sons.

Ecran. — Cinéma : Surface diffuse sur laquelle on projette le film. — T. S. F. : l'écran d'une lampe est la grille accélératrice, portée à un potentiel intermédiaire entre celui de la cathode et celui de l'anode. Dans une pentode, par exemple, c'est la deuxième grille. — Electricité : pièce en fer doux dont on recouvre un appareil que l'on veut protéger d'un champ magnétique ou électrique extérieur.

Effet corona. — Effluve se manifestant à la périphérie des conducteur par un courant à très haute tension.

Effet de peau. — Quand un courant haute fréquence parcourt un conducteur, la densité de courant n'est pas constante dans le conducteur, mais est plus élevée à la périphérie qu'au centre et ceci d'autant plus, que la fréquence est élevée. Ce phénomène est appelé effet de peau ou skin effect ou effet Kelvin.

Efficace. — L'intensité (ou la tension) efficace d'un courant alternatif est égale à l'intensité (ou la tension) d'un courant continu produisant les mêmes effets calorifiques.

Effluve. — Flux électrique faiblement coloré de violet qui se produit entre deux pièces isolées tant que la différence de potentiel entre elles n'est pas tout à fait suffisante pour qu'une étincelle jaillisse.

Electricité. — Une des formes de l'énergie attribuée au mouvement des électrons.

Electrification. — Ensemble des installations productrices et distributrices de l'électricité.

Electro-aimant. — Barreau en fer doux sur lequel est enroulé un fil conducteur isolé parcouru par un courant. Il attire les corps ferro-magnétiques.

Electrochimie. — Partie de la chimie dans laquelle l'électricité joue un rôle prépondérant dans la réaction des corps.

Electro-cinétique. — Etude des courants électriques.

Electrode. — Conducteur qui plonge dans un bain électrolytique ou qui sert d'amenée de courant ou de tension dans un tube à vide.

Electrodynamique. — Haut-parleur dans lequel le courant à traduire est envoyé dans une petite bobine pouvant se déplacer dans un champ magnétique très intense. Cette petite bobine est fixée au cône du haut-parleur et lui transmet les vibrations.

Electrolyse. — Décomposition chimique d'un liquide conducteur (appelé électrolyte) par le passage du courant électrique continu.

Electromagnétisme. — Partie de la physique qui étudie les actions réciproques des courants électriques sur les aimants.

Electromètre. — Appareil servant à mesurer les quantités d'électricité dont un corps est chargé et les différences de potentiel.

Electron. — Corpuscule portant la plus petite charge isolable d'électricité.

Electronique. — Qui a rapport à l'électron.

Electrostatique. — Etude des phénomènes d'équilibre de l'électricité.

Élément. — Partie d'un ensemble. Une lampe, un condensateur variable, sont les éléments d'un poste de T. S. F.

Élévateur. — Transformateur donnant aux bornes de l'enroulement secondaire une tension supérieure à celle fournie aux bornes de l'enroulement primaire.

Éliminateur. — Montage destiné à supprimer les phénomènes gênants à la réception ou à l'amplification, comme le souffle ou les parasites.

Embase. — Partie renflée d'une pièce cylindrique s'appuyant sur une autre pièce et destinée à lui assurer une position fixe.

Embout. — Garniture métallique ou autre, fixée à l'extrémité d'un fil de connexion.

Emetteur. — Oscillateur à haute fréquence rayonnant une grande puissance susceptible d'être captée par un poste récepteur de T. S. F.

Emitron. — Tube de prise de vue de télévision utilisant un faisceau cathodique pour explorer la mosaïque photosensible, sur laquelle on projette l'image.

Energie. — Désigne en général, tout ce qui est capable de produire du travail.

Enregistreur. — Appareil destiné à enregistrer mécaniquement un phénomène variable dans le temps.

Enroulement — Action de disposer sur un support des tours de fil dans un ordre bien déterminé. Par extension, désigne l'ensemble fil et support. Par exemple, une self est un enroulement.

Entrefer. — Espace compris entre les deux pôles d'un aimant ou d'un électro-aimant.

Entretenu. — Mouvement dont l'amplitude des oscillations est constante. Onde entretenue (par opposition à onde amortie) : onde dont l'amplitude est constante en l'absence de modulation.

Epissure. — Réunion de deux ou plusieurs câbles ou fils.

Équilibre. — Deux points sont électriquement en équilibre lorsqu'ils sont au même potentiel.

Équipage. — Partie mobile des hauts-parleurs ou des appareils de mesure.

Équipotentiel. — Qui a le même potentiel.

Erg. — Unité de travail.

Ergot. — Petite saillie présentée sur une pièce et servant de butée ou d'entraînement.

Étage. — Désigne chaque lampe d'un amplificateur avec ses circuits annexes. Un amplificateur comporte autant d'étages qu'il y a de lampes montées en amplificatrices. L'étage peut être basse, moyenne ou haute fréquence.

Étain. — Corps simple servant à l'étamage et à la fabrication de la soudure.

Étalonnage. — Comparaison d'une grandeur donnée à la grandeur de même nature fixe, prise pour base ou unité.

Étamé. — Se dit d'un métal recouvert d'une couche d'étain qui a pour but d'en faciliter la soudure.

Étincelle. — Phénomène lumineux dû au passage brusque du courant électrique entre deux électrodes portées à des potentiels différents mais isolées l'une de l'autre. L'étincelle produit un bruit sec.

Evanouissement. — Disparition partielle ou totale de la réception d'un signal de radiodiffusion.

Excitation. — Production par le courant électrique d'un flux magnétique dans une machine, moteur, relais, haut-parleur.

Exploration. — Voir analyse.

Extra-courant. — Courant très intense se produisant à l'ouverture ou à la fermeture d'un circuit ayant une forte self-induction.

Excitron. — Type de redresseurs à cathode mercurielle contenant une anode d'entretien et une électrode d'amorçage de forme particulière.

F

Fading. — Voir évanouissement.

Farad. — Unité pratique de capacité. C'est la capacité d'un condensateur prenant une charge de un coulomb pour une différence de potentiel de 1 volt.

Feeder. — Mot anglais. Canalisation électrique générale ne comportant pas de dérivation. Fil d'alimentation d'une antenne.

F. E. M. — Abréviation pour force électro-motrice.

Fibre. — Isolant constitué par de la sciure et de l'huile, pouvant facilement être moulé et usiné.

Fiche. — Broche fixée à une pièce isolante et permettant la liaison électrique des appareils mobiles.

Fidélité. — Qualité d'un amplificateur sonore amplifiant sans apporter aucune distorsion.

Fil. — Conducteur, isolé ou non, servant au transport de l'énergie électrique.

Filament. — Fil conducteur placé à l'intérieur d'une ampoule et qui, chauffé électriquement dans une atmosphère raréfiée et non oxydante, donne de la lumière (lampe d'éclairage) ou de la chaleur (lampe de radio).

Filtre. — Dispositif composé de selfs et de capacités et permettant d'éliminer certaines fréquences.

Flashtron. — Dispositif permettant d'obtenir un effet de relais sensible.

Flexible. — Sorte de tube d'acier permettant la commande rotative de deux pièces pouvant se déplacer l'une par rapport à l'autre.

Fluorescent. — Désigne une substance capable de transformer une énergie électrique produite par le choc d'électrons en énergie lumineuse.

Flux. — Densité de lignes de force magnétiques à travers une surface déterminée.

Fluxmètre. — Galvanomètre à cadre mobile servant à la mesure des flux.

Foisonnement. — Gonflement des plaques d'un accumulateur par suite d'une charge trop élevée. Jeu existant entre les tôles d'un circuit magnétique.

Fondamentale. — Employé pour désigner l'onde propre, c'est-à-dire sans les harmoniques.

Force. — Toute cause capable de modifier l'état de mouvement ou de repos d'un corps.

Foucault. — Les courants de Foucault sont les courants parasites qui prennent naissance dans les masses métalliques au voisinage de champs magnétiques.

Franklin. — Unité de charge électrique.

Fréquence. — Nombre de périodes par seconde d'un mouvement vibratoire.

Frenotron. — Dans une enveloppe commune, combinaison diode-triode pour stabiliser cette dernière, quand elle est utilisée comme amplificateur.

Frotteur ou **curseur.** — Pièce assurant un contact mobile par frottement sur une autre pièce.

Fuite d'électricité. — Perte d'électricité par suite d'un mauvais isolement.

Fusible. — Fil dont le diamètre est calculé pour que le passage d'un courant d'une intensité déterminée à l'avance entraîne sa fusion.

G

Gabarit. — Modèle en vraie grandeur servant à tracer, vérifier ou contrôler le profil de certaines pièces.

Gain. — Accroissement de la tension, de l'intensité ou de la puissance d'un courant grâce à la présence d'un transformateur dans le cas de l'intensité ou de la tension, ou d'une lampe amplificatrice, dans l'un quelconque de ces cas.

Galène. — Sulfure de plomb utilisé comme cristal détecteur.

Galvanomètre. — Appareil permettant la mesure de l'intensité d'un courant. Il y a deux types : dans le premier cas, le courant à mesurer parcourt un cadre mobile entre les pôles d'un aimant, la réaction du courant sur le champ fait tourner le cadre d'un angle d'autant plus grand que le courant est plus intense. Dans le second cas, le cadre est fixe mais l'aimant est mobile, la même réaction a lieu. Dans les deux cas, un ressort limite la course de la partie mobile.

Gamme. — Succession des sept notes ut (ou do), ré, mi, fa, sol, la, si, ou de couleurs.

Gasomagnétron. — Type de magnétron russe contenant un gaz pour produire un courant ionique.

Gauss. — Unité de champ magnétique.

Générateur. — Appareil transformant l'énergie mécanique ou chimique en énergie électrique.

Getter. — Dépôt métallique brillant que l'on peut observer sur le ballon des lampes de radio. Ce dépôt contribue au maintien d'un bon vide à l'intérieur de l'ampoule.

Gilbert. — Unité de force magnéto-motrice. Un ampère-tour vaut 1.25 gilbert.

G. O. — Abréviation de grandes ondes.

Gomme Laque. — Matière végétale qui, en dissolution dans l'alcool, fournit du vernis isolant.

Goniomètre. — Appareil basé sur le principe directif des cadres et permettant le repérage exact de la direction d'un poste émetteur.

Graphique. — Représentation par une courbe des variations d'un phénomène.

Graphite. — Variété de charbon bon conducteur et servant à faire des électrodes et des résistances.

Grenaille. — Corps réduit en grains irréguliers.

Grille. — Lame de métal percée de nombreux trous. Dans une lampe de radio : électrode située entre cathode et plaque et permettant la commande du courant débité par la lampe.

Groupe convertisseur. — Ensemble comprenant une dynamo à courant continu accouplée à un moteur à courant alternatif et permettant de transformer le courant alternatif en courant continu. L'inverse est possible.

Grower. — Rondelle Grower : rondelle d'acier sectionnée le long d'un rayon puis déformée suivant une hélice. Placée entre la pièce à serrer et l'écrou, elle empêche ce dernier de se desserrer.

Gusetron. — Quelquefois appelé Gausitron. Tube à cathode mercurielle. Une électrode auxiliaire isolée plonge dans le mercure pour produire un allumage cyclique.

Gutta-percha. — Matière gommeuse extraite des arbres des pays chauds et tout à fait comparable au caoutchouc.

H

Haie. — Rideau formé par les conducteurs d'une antenne du type à ondes projetées.

Harmonique. — Onde ayant une fréquence 2, 3, 4 fois plus grande que la fréquence de l'onde fondamentale.

Hartley. — Montage oscillateur comportant une self commune pour la grille et pour la plaque. Le point milieu de cette self constitue les extrémités de chacun des enroulements du circuit oscillant.

Haubans. — Câbles servant à maintenir et à assurer la stabilité d'un mât d'antenne.

Haut-parleur. — Organe qui transforme les vibrations électriques en vibrations sonores avec suffisamment de puissance pour être entendu à distance.

Heaviside. — « Couche d'Heaviside » : couche ionisée supérieure de l'atmosphère et possédant un indice de réfraction moindre que celui des couches inférieures. C'est sur ces couches ionisées que se réfléchissent les ondes électromagnétiques qui sont alors reçues en rayonnement indirect.

Henry. — Unité de self-induction ou d'induction mutuelle employée dans la pratique. C'est l'induction d'une bobine parcourue par un courant de 1 ampère et donnant un flux de 10^8 maxwells.

Heptode. — Lampe à sept électrodes utilisée dans les dispositifs changeurs de fréquence ou dans les mélangeurs.

Hertzien. — Se dit des ondes électromagnétiques et, en général, de tout ce qui touche au rayonnement des hautes fréquences.

Hétérodyne. — Dans un récepteur : Oscillateur induisant une force électromotrice d'amplitude constante dans un circuit convenable du récepteur. Par interférence avec les oscillations reçues on obtient des battements à fréquence audible. Désigne également les générateurs à haute fréquence grâce auxquels on peut aligner et régler les circuits d'un récepteur de radio.

Hexaode. — Lampe à 6 électrodes utilisée comme modulatrice ou mélangeuse dans un changement de fréquence.

Hystérésis. — Propriété de certains métaux de conserver une aimantation après la suppression du champ magnétique extérieur, propriété utilisée dans la fabrication des aimants permanents.

I

Iconoscope. — Tube à rayons cathodiques mis au point par Zworykin et utilisé pour l'émission des images en télévision. Le tube comprend à l'intérieur un corps photo-sensible en grains extrê-

mement fins constituant un nombre énorme de petits condensateurs (grâce à un isolant) avec une plaque conductrice. L'image de la scène à transmettre est projetée sur cette sorte d'écran et chaque petit condensateur prend une charge électrique d'autant plus forte que l'intensité lumineuse qui l'a frappé est elle-même plus forte. On balaie cet écran à l'aide du rayon cathodique ce qui a pour résultat de décharger successivement chaque condensateur. Il suffit alors d'amplifier ce courant.

Ignitron. — Tube à cathode mercurielle avec une seule anode, dans lequel une électrode d'allumage est utilisée pour amorcer la tache cathodique au début de chaque période de conduction.

Impédance. — Résistance au passage des courants alternatifs d'un circuit ayant de la self et de la capacité.

Imprégnation. — Opération consistant à faire pénétrer entre les fils et couches d'un bobinage, un vernis isolant ayant pour but de protéger ce bobinage contre les actions de l'air. Le vernis ayant bien pénétré à l'intérieur, il suffit de faire sécher soit par chauffage, soit naturellement.

Impulsion. — Force qui, appliquée à un corps, entraîne son mouvement. Réaction d'un premier circuit oscillant sur un second circuit accordé, les deux circuits étant couplés d'une façon lâche. Cette réaction détermine l'oscillation du deuxième circuit.

Inaudible. — Se dit des sons dont la fréquence est inférieure à 16 périodes par seconde ou supérieure à 30.000 périodes par seconde et que l'oreille ne perçoit pas.

Incandescence. — Corps chauffé jusqu'à devenir blanc lumineux.

Indicatif. — Ensemble de lettres ou signes affectés à chaque poste émetteur et permettant de le repérer.

Inductance. — Impédance d'une self. La valeur de l'inductance est égale au produit de la valeur de la self exprimée en henrys par la pulsation du courant. Inductance = $L\omega$.

Inducteur. — Tout organe produisant une induction magnétique ou électrique, en particulier les pôles des machines électriques.

Induction. — Action mutuelle entre deux corps séparés. Cette action peut être électrique ou magnétique. L'un des deux corps au moins, doit être le siège d'une force.

Induit. — Qualité de la matière empêchant un corps de changer son état de repos ou de mouvement sans l'intervention d'une cause extérieure appelée force. En télégraphie ou téléphonie, phénomène ayant pour résultat d'augmenter la résistance du circuit.

Interférence. — Phénomène dans lequel les amplitudes de deux ondes de fréquences voisines viennent s'ajouter ou se retrancher et qui donne une onde résultante à amplitude augmentée ou diminuée.

Interrupteur. — Appareil servant à ouvrir ou à fermer un circuit électrique.

Inverseur. — Interrupteur à deux ou trois positions permettant d'alimenter suivant la position de l'appareil un circuit ou un autre par une seule source de courant ou d'isoler les deux circuits de la source.

Ion. — Particule chargée d'électricité positive ou négative.

Isochrone. — Oscillations qui s'exécutent dans des temps égaux.

Isolant. — Corps présentant une énorme résistance au passage du courant électrique ou de la chaleur et qui, par suite, n'est pas bon conducteur.

Isolateur. — Pièce en matière isolante.

Isolément. — Etat apporté par les isolants. La résistance entre deux points isolés électriquement doit être de l'ordre de plusieurs millions d'ohms.

Isotron. — Méthode de séparation des isotopes de l'uranium, mise au point par l'Université de Princetown, utilisant le principe des tubes à modulation de vitesse, les ions se groupent par éléments de même masse; après avoir subi la même force d'accélération et effectué un certain parcours.

Jack. — Commutateur permettant par simple enfonce ment de fermer ou d'ouvrir des circuits dépendants ou non. Surtout utilisé en téléphonie.

Joue. — Paroi de certains organes électriques, particulièrement d'électro-aimant, et servant à maintenir les enroulements.

Joule. — Unité de travail.

K

Kallitron. — Tube anglais et le circuit qui lui est associé pour obtenir une résistance négative, en vue d'amplifier ou d'engendrer des oscillations.

Kathetron. — Triode à cathode thermionique et à gaz, ayant une grille extérieure à l'enveloppe.

Kenopliotron. — Tétrode à cathode thermo-électronique à haut vide, l'anode de l'élément redresseur chauffée par bombardement, constitue la cathode de l'élément triode.

Kenctron. — Diode à haut vide ne comportant aucun moyen de commande au flux électronique.

Kerdomètre. — Appareil servant à mesurer le gain des amplificateurs.

Kerr. — « Cellule de Kerr », dispositif employé en cinéma sonore ou en télévision pour la modulation d'un faisceau lumineux.

Kilo. — Préfixe signifiant 1.000 (exemple : un kilomètre = 1.000 mètres).

Kilocycle. — Unité secondaire de fréquence valant 1.000 cycles.

Kilogramme. — Multiple de l'unité de masse et valant 1.000 grammes.

Kilohertz. — Unité secondaire de fréquence égale au kilocycle par seconde.

Kilojoule. — Multiple de l'unité de travail et valant 1.000 joules.

Kilovolt. — Multiple de l'unité de tension et valant 1.000 volts.

Kilowatt. — Multiple de l'unité de puissance et valant 1.000 watts.

Kinescope. — Tube de Zworykin appelé encore iconoscope.

Klystron. — Tube à cathode thermo-électronique à haut vide comportant plusieurs électrodes pour produire de l'énergie à haute fréquence en accélérant successivement les électrons d'un faisceau et en utilisant leur temps de transit pour produire des groupements d'électrons qui cèdent leur énergie à une cavité résonnante.

Kodatron. — Lampe à décharge à gaz dans laquelle on fait passer des impulsions de courte durée pour obtenir des éclairs lumineux intenses pour la photographie à grande vitesse.

K. V. — Abréviation de kilovolt.

K. W. — Abréviation de kilowatt.

L

Lâche. — Deux circuits ont un couplage lâche si leur induction mutuelle est très inférieure à la valeur théorique maxima possible.

Laiton. — Alliage de cuivre et de zinc utilisé pour les petites pièces.

Lame. — Pièce métallique mince et flexible.

Lampe. — Voir ampoule.

Lampemètre. — Appareil permettant de mesurer les caractéristiques des lampes en fonctionnement ou au repos.

Laryngophone. — Sorte de microphone placé autour du cou et permettant de recueillir la parole par voie directe sans passer par les vibrations sonores.

Lécher. — « Fil de Lécher », appareil permettant la mesure directe de la longueur d'onde des très hautes fréquences.

Leclanché. — Type de pile ayant une force électromotrice de 1 v. 4, très utilisée dans les services intermittents. La pile sèche en est dérivée.

Lecteur. — Dans le cinéma sonore, le son est enregistré en noir et blanc sur une bande à côté de l'image. Le lecteur est un appareil basé sur les principes photo-électriques ayant pour but de transformer après amplification, les différences de lumière (dues aux noirs et blancs), en sons.

Lecture au son. — Habitude de l'oreille et de la parole permettant d'interpréter et de transposer en langage clair les signaux de l'alphabet Morse, à la vitesse à laquelle ils arrivent.

Liaison. — Jonction de plusieurs appareils ou de plusieurs organes.

Ligne. — Ensemble des conducteurs assurant la liaison électrique des appareils.

Limiteur. — Dispositif limitant, dans un circuit l'intensité, ou la tension, ou la puissance à un certain niveau.

Linéaire. — Se dit lorsqu'une courbe possède un palier ou une partie rectiligne. Le graphique est alors une droite.

Litzendraht. — Mot allemand désignant le fil divisé, c'est-à-dire à brins multiples.

Lueur. — Phénomène lumineux constaté dans certaines lampes, dû à l'ionisation de gaz résiduels.

Lux. — Unité d'éclairement. Une surface de 1 m² recevant uniformément un flux de un lumen, a un éclairement de un lux.

M

Mâchoire. — Dans les interrupteurs, pièce double fixe, raccordée au circuit d'alimentation et faisant contact avec la partie mobile de l'interrupteur raccordée au circuit d'utilisation. Cette pièce a, en général, la forme d'un U entre les branches duquel vient s'engager avec frottement la partie mobile appelée couteau.

Magnétique. — Désigne tout ce qui a trait au magnétisme ou qui possède les propriétés de l'aimant.

Magnétisme. — Partie de la physique qui étudie les propriétés de l'aimant.

Magnéto. — Abréviation pour machine magnéto-électrique, c'est-à-dire, les machines dans lesquelles les phénomènes magnétiques et

électriques entrent en jeu et ayant pour inducteur un aimant permanent. En automobile, désigne la machine fournissant le courant aux bougies d'allumage.

Magnétomètre. — Appareil mesurant l'intensité des champs par déviation d'une aiguille aimantée.

Magnétron. — Lampe diode dans laquelle le courant filament plaque peut être dévié grâce à un enroulement extérieur ou intérieur à l'ampoule et créant un champ magnétique.

Maillechort. — Alliage résistant formé de cuivre, zinc et nickel.

Mandrin. — Support de bobinage.

Manipulateur. — Commutateur constitué par un levier mobile autour d'un axe et ayant un contact à chaque extrémité ; est utilisé pour la transmission des signaux Morse. Le point est obtenu par un très court contact et le trait par un contact plus long. L'appareil se manœuvre à la main.

Manganine. — Alliage résistant formé de cuivre, manganèse et nickel.

Masse. — Conducteur commun constituant, par convention, le potentiel zéro. Est généralement constituée, dans un récepteur radio, par le châssis métallique.

Maxwell. — Unité de flux magnétique.

Méga. — Préfixe signifiant 1.000.000.

Mégacycle. — Multiple de l'unité de fréquence. Un mégacycle vaut un million de cycles.

Mégahertz. — Multiple du hertz. Le mégahertz est égal au mégacycle par seconde.

Mégohm. — Multiple de l'unité de résistance. Un mégohm vaut un million d'ohms.

Mégohmètre. — Appareil servant à mesurer les très grandes résistances (celles d'isolement, par exemple).

Mélangeur. — Dispositif permettant de doser et de superposer plusieurs courants.

Membrane. — Cône de papier traité des haut-parleurs, susceptible de vibrer aux fréquences acoustiques transmises par le moteur du haut-parleur.

Mesny. — « Montage Mesny », montage oscillateur push-pull intéressant en ondes courtes à cause de la faible capacité d'entrée des lampes.

Mesotron. — Particule portant une charge négative découverte dans les rayons cosmiques, on l'appelle, quelquefois, électron lourd.

Mesure. — Détermination d'une grandeur au moyen d'un appareil convenablement étalonné.

Mho. — Unité de conductance, c'est l'inverse de l'ohm.

Mica. — Isolant naturel constitué par des silicates d'aluminium et de fer possédant la propriété de se diviser facilement en lames minces.

Micalex. — Isolant artificiel composé de déchets de mica agglomérés avec une colle.

Micarite. — Isolant formé de poudre de mica liée au moyen de gomme laque.

Micro. — Préfixe signifiant millionième.

Microfarad. — Sous-multiple du farad valant 10^{-6} farad.

Micromicrofarad. — Sous-multiple du farad valant 10^{-12} farad.

Micromètre. — Appareil permettant un réglage ou une mesure très précise.

Micron. — Sous-multiple du mètre valant 10^{-6} mètre.

Microphone. — Appareil transformant les vibrations sonores en courant électrique modulé.

Microscope électronique. — Appareil donnant des grossissements de l'ordre de 50.000 et utilisant à la place de faisceaux lumineux, un faisceau d'électrons commandés par des champs électriques ou magnétiques.

Milliampère. — Sous-multiple de l'ampère valant 10^{-3} ampère.

Milliampèremètre. — Ampèremètre permettant la mesure des intensités de l'ordre du milliampère.

Millivolt. — Sous-multiple du volt valant 10^{-3} volt.

Millivoltmètre. — Voltmètre permettant la mesure des tensions de l'ordre du millivolt.

Modulateur. — Dispositif permettant la modulation.

Modulation. — Montage permettant de faire varier l'amplitude de l'onde émise par un poste émetteur, à la fréquence téléphonique (audible).

Modulatrice. — Se dit d'une lampe changeuse de fréquence dans les récepteurs superhétérodynes ou dans les postes émetteurs.

Molécule. — La plus petite quantité de matière pouvant exister à l'état libre. C'est une combinaison d'atomes.

Molybdène. — Métal simple très dur à température de fusion élevée, utilisé dans la fabrication des tubes électroniques.

Monophasé. — Courant alternatif simple. Se dit d'un appareil fonctionnant sur un tel courant.

Monoplaque. — Tube redresseur à une plaque et ne pouvant par suite redresser qu'une alternance de courant.

Montage. — Ensemble des connexions entre différents appareils et de leur mise en place.

Morse. — « Code Morse », alphabet dont chaque lettre est représentée par un ensemble de traits et de points diversement combinés.

Motor-Boating. — Bruit d'un haut-parleur comparable à celui d'un échappement de moteur de canot et dû à la réaction des circuits d'entrée et de sortie d'un amplificateur ou d'un contrôle automatique de volume mal réglé.

Multiplex. — Dispositif permettant à un poste d'assurer en même temps plusieurs liaisons biphase simultanées.

Multiplicateurs d'électrons. — Tube amplificateur à plusieurs étages utilisant le phénomène d'électrons secondaires.

Multipolaire. — Se dit d'un appareil ou d'un montage comportant plusieurs pôles.

Multivibrateur. — Montage oscillateur, riche en harmoniques et constitué par 2 lampes triodes.

Musical. — Se dit d'une fréquence audible, c'est-à-dire comprise entre 16 et 30.000 périodes par seconde.

Mutuelle. — Abréviation souvent employée pour mutuelle induction.

N

Négatif. — Valeur inférieure à zéro. Le pôle négatif d'un appareil se désigne par le signe —.

Négatron. — Triode à cathode thermo-électronique à vide élevé présentant une résistance négative.

Néon. — Gaz rare de l'air utilisé dans les tubes luminescents.

Néotron. — Tube à gaz destiné particulièrement à la génération d'impulsions.

Neper. — Unité d'amplification ou d'affaiblissement, de même principe que le Bel.

Neutrisation. — Action de compenser un effet par un effet inverse.

Neutrodynage. — Action de neutraliser les effets de capacité des circuits.

Neutrodyne. — Montage permettant de supprimer les capacités internes des lampes par des circuits appropriés.

Neutron. — Particule élémentaire neutre de masse égale à celle du proton.

Nickel. — Métal simple entrant dans la composition de fils résistants.

Nicol. — (Prisme de Nicol), ensemble de deux prismes ne laissant passer la lumière que dans certaines conditions, en la polarisant.

Nitrobenzine. — Liquide organique composé, utilisé dans la cellule de Kerr, pour la modulation, par un champ électrique, de la lumière polarisée.

Niveau. — Puissance ou tension standard de référence pour une transmission électrique.

Nœud. — Point d'élongation nulle dans un mouvement vibratoire à ondes stationnaires.

Note. — Caractère de musique déterminant la hauteur d'un son. Une note correspondant à une certaine fréquence.

Noyau. — Pièce de fer placée au centre d'un enroulement et ayant pour but de concentrer les lignes de force magnétique.



O. C. — Abréviation d'ondes courtes.

Octode. — Lampe comportant 8 électrodes, utilisée dans les montages changeurs de fréquence ou superhétérodynes.

Oeil cathodique ou œil magique. — Tube triode muni d'un écran fluorescent qui, monté sur un récepteur, indique le point exact de réglage sur une émission.

Onlet. — Pièce métallique en forme de cône servant, après sertissage, à réunir des pièces plates.

Ohm. — Unité de résistance. C'est la résistance d'un conducteur dans lequel un courant continu de un ampère, dissipe une puissance de un watt.

Ohmètre. — Appareil servant à mesurer les résistances.

Onde. — Propagation des vibrations dues à un ébranlement dans un milieu susceptible de vibrer.

Oncomètre. — Appareil permettant de mesurer les longueurs d'onde.

Osculateur. — Appareil permettant au moyen d'un électro-aimant muni d'un crayon et d'une bande de papier, d'inscrire un phénomène vibratoire.

O. N. M. — Abréviation d'Office National Météorologique.

Opacité. — Qualité que possède plus ou moins, une matière opaque.

Opaque. — Se dit d'une matière qui ne se laisse pas traverser par les rayons lumineux.

Ordonnée. — Coordonnée d'un point suivant l'axe vertical.

Oscillant. — Un circuit oscillant est un circuit qui comporte des selfs et des capacités et tel que, pour une fréquence de courant égale à sa fréquence de résonance, il devient le siège d'oscillations électriques.

Oscillation. — Mouvement d'un corps exécutant des déplacements de part et d'autre de sa position d'équilibre.

Oscillogramme. — Enregistrement d'un mouvement oscillant par un oscillographe.

Oscillographe. — Appareil enregistrant la courbe en fonction du temps d'un mouvement oscillatoire. Oscillographe cathodique : ensemble d'un tube à rayons cathodiques avec son balayage et ses amplificateurs, permettant l'observation directe sur le fond du tube de mouvements oscillatoires ou périodiques.

Oscilloscope. — Autre nom de l'oscillographe cathodique.

O. T. C. — Abréviation d'ondes très courtes.

Oudin. — Bobine d'accord dont le primaire est constitué par une partie du secondaire.

Oxyde. — Combinaison d'un corps simple avec l'oxygène.

P

Padding. — Condensateur ajustable placé en série sur un circuit ou un élément d'accord et permettant de rectifier l'accord.

Paraffine. — Excellent isolant obtenu en distillant certaines huiles minérales.

Parafoudre. — Dispositif protecteur contre l'électricité atmosphérique des orages et faisant écouler cette électricité à la terre.

Parasite. — Mot désignant tous les bruits étrangers venant troubler la réception d'une émission de radiodiffusion. Ils peuvent être d'origine atmosphérique ou être provoqués par une mauvaise utilisation des appareils électriques courants. Les étincelles aux balais des moteurs sont une cause de parasites qu'on peut atténuer en branchant un condensateur aux bornes du moteur.

Pas-de-vis. — Distance comprise entre deux filets successifs d'une vis. Le pas dépend du diamètre de la vis (pas international, pas du gaz).

Pavillon. — Organe conique transmettant à l'air ambiant les vibrations d'une membrane.

Pelliculaire. — Voir effet de peau.

Pénétration. — Épaisseur à laquelle dans un fil, le courant à haute fréquence semble se propager.

Penetron. — Appareil pour mesurer l'épaisseur d'une feuille métallique par l'émergence de rayons gamma issus d'une aiguille contenant du radium. On emploie un compteur de Geiger pour effectuer les mesures.

Pentagrigille. — Lampe à cinq grilles. Ces lampes sont le plus souvent appelées heptodes.

Pente. — La pente d'une lampe exprime le nombre de milliampères dont varie le courant plaque d'une lampe lorsqu'on fait varier de 1 volt la tension de la grille de contrôle (la tension plaque étant maintenue constante). Sur les graphiques, la pente est représentée par l'inclinaison de la courbe caractéristique courant plaque en fonction

de la tension grille (d'où le nom de pente). Plus la pente est forte, plus l'amplification de la lampe est considérable.

Pentatron. — Tube à deux structures d'électrodes avec filament commun dans la même enveloppe.

Penthode. — Lampe à cinq électrodes comprenant trois grilles, l'anode et la cathode. Elle est normalement utilisée comme amplificatrice, car elle possède une pente élevée.

Période. — Durée d'une oscillation.

Périodique. — Désigne un phénomène qui se reproduit identiquement à des intervalles de temps réguliers. Cet intervalle constitue la période.

Permalloy. — Alliage de fer et de nickel doué d'une très grande perméabilité magnétique.

Permanent. — Se dit d'un phénomène qui se manifeste d'une façon constante.

Permatron. — Diode à cathode thermo-électronique et à remplissage gazeux. Un courant anodique cyclique est amorcé par une variation de champ magnétique.

Perméabilité. — Propriété de certains corps d'offrir un chemin facile aux lignes de force du champ magnétique dans lequel ils sont placés : les lignes de force se concentrent au travers de ces corps.

Perturbation. — Difficulté dans la réception des signaux radio-électriques télégraphiques ou téléphoniques, due à la présence d'autres signaux ou à l'induction des lignes électriques.

Phanotron. — Redresseur diode à gaz ou vapeur métallique et cathode thermo-électronique ne comportant aucun organe de réglage du courant.

Phare hertzien. — Emetteur servant au radioguidage des avions ou des navires.

Phase. — Constante angulaire d'un mouvement vibratoire. — Différence de phase : décalage ayant la même fréquence. Ce décalage est souvent exprimé en fraction de période ou angle par simplification. En courant alternatif, le cosinus de l'angle de décalage (ou déphasage) entre l'intensité et la tension représente le facteur de puissance.

Phasemètre. — Appareil permettant de mesurer l'écart de phase de deux courants.

Phasitron. — Tube permettant la production directe d'ondes modulées en fréquence à grande déviation de fréquence.

Phonie. — Abréviation pour téléphonie, désignant la modulation par la parole ou la musique, d'une onde porteuse par opposition à la télégraphie.

Photo-Augetron. — Tube photoélectrique à multiplication électronique et à haut vide.

Photoélectricité. — Ensemble des phénomènes qui lient les effets de lumière aux effets électriques et réciproquement. La principale manifestation de ce phénomène est la production d'un courant électrique par l'éclairement de certains métalloïdes.

Photoémetteur. — Se dit des substances productives d'électricité sous l'influence de la lumière.

Photon. — Particule de lumière par analogie aux électrons.

Photophone. — Appareil transformant les vibrations sonores en vibrations lumineuses. Il se compose essentiellement à l'émission d'un microphone avec son amplificateur et d'un galvanomètre sur la partie mobile duquel est fixé un petit miroir éclairé. Le microphone transforme les ondes sonores en ondes électriques d'intensité variable

agissant sur le galvanomètre et donnant un faisceau lumineux modulé. A la réception, ce faisceau réagit sur une cellule photoélectrique qui transforme en courant modulé la lumière, on adjoint un amplificateur et un haut-parleur. La transmission du son est donc faite à distance par l'intermédiaire de la lumière.

Phototélégraphie. — Reproduction à distance d'une image immobile par un procédé d'analyse comparable à celui utilisé en télévision.

Pick-up. — Appareil permettant de lire au moyen d'un amplificateur commandant un haut-parleur, un disque de phonographe. Un pick-up est essentiellement constitué par une aiguille qui vibre en frottant dans le sillon du disque et qui transmet au moyen d'une tige ses vibrations à une plaquette mobile devant les pôles d'un petit électro-aimant. Les déplacements de cette plaquette induisent dans l'électro-aimant un courant alternatif que l'on amplifie et qui a la fréquence du son gravé dans le disque.

Pièce polaire. — Pièce métallique rapportée à l'extrémité d'un noyau magnétique et destinée à concentrer les lignes de force magnétique.

Pièze. — Unité de pression.

Pièzo-électricité. — Phénomène présenté par certains cristaux en particulier le quartz. Si l'on comprime ou tord un cristal de quartz, il apparaît sur ses faces une différence de potentiel ; inversement si l'on applique une différence de potentiel sur les faces, le cristal se contracte ou se dilate suivant le signe de la différence de potentiel. Si le courant est alternatif, le cristal se met à vibrer à une fréquence rigoureusement fixée. C'est pour cette raison que le quartz est utilisé comme régulateur de fréquence de l'onde porteuse des postes d'émission.

Pile. — Générateur de courant continu basé sur la réaction d'un électrolyte sur deux métaux de nature différente.

Plaque. — Pièce métallique plane. Une des électrodes portée à une tension positive dans les tubes électroniques et attirant les électrons émis par le filament ou la cathode.

Plidynatron. — Tétrode à cathode thermo-électronique et à haut vide. Ce tube est fondamentalement un dynatron auquel on a ajouté une grille de commande.

Plot. — Pièce de forme cylindrique en laiton servant dans un rhéostat ou un commutateur à assurer le contact avec le curseur.

Plotron. — Tube à cathode thermoélectronique et à haut vide, en plus de la cathode et de l'anode, une ou plusieurs électrodes habituellement appelées grilles sont utilisées pour contrôler le passage du courant dans les tubes.

P. O. — Abréviation de petites ondes.

Point. — Signal bref qui, combiné avec le trait, donne les lettres de l'alphabet Morse.

Polarisation. — En électricité : recouvrement des cathodes des piles par l'hydrogène dégagé, ce qui empêche tout passage de courant et met la pile hors d'usage. En radio : tension négative fixe à laquelle doit être portée la grille de commande d'une lampe. En optique : phénomène dans lequel la lumière réfléchie ou réfractée dans certaines conditions ne peut plus être réfléchie ou réfractée à nouveau. Le prisme de Nicol polarise la lumière. Action permettant de modifier la trajectoire ou la vitesse des électrons émis par une cathode.

Polarité. — Désignation des pôles positifs et négatifs en électricité et les pôles Nord et Sud, en magnétisme.

Pôle. — Une des deux extrémités d'un aimant ou une des deux bornes d'une pile. Désigne un circuit dans les mots tels que bipolaire, tripolaire.

Polyphasé. — Qui a plusieurs phases. Un système de courants polyphasés comporte plusieurs courants déphasés les uns par rapport aux autres d'une même quantité.

Pompage. — Mauvais fonctionnement d'un tube à vide résultant d'une émission exagérée d'électrons.

Poncelet. — Unité secondaire de puissance du système métrique.

Pont. — Nom désignant tous les montages des mesures électriques utilisant la méthode du zéro tel que le pont de Wheatstone ou le pont de Sauty.

Positif. — Valeur supérieure à zéro. Le pôle positif d'un appareil se désigne par le signe + (quelquefois par une borne rouge).

Positron. — Une des particules nucléaires fondamentales, elle a même masse que l'électron et une charge égale, mais, de signe opposé à celui-ci.

Potentiel. — Charge d'un corps se mesurant en volts dans le système pratique. Il exprime une différence par rapport à une charge connue, la terre généralement, dont le potentiel est zéro.

Potentiomètre. — Résistance branchée entre les deux bornes d'une source de courant. Le circuit d'utilisation est branché entre une extrémité et un curseur. La tension appliquée aux bornes de ce circuit dépend de la position du curseur. En radio, les potentiomètres sont constitués par des résistances circulaires au carbone, sur lesquelles viennent frotter des curseurs.

Pramaxwell. — Multiple de l'unité de flux valant 10^8 maxwells.

Présélecteur. — Circuit d'accord branché dans le circuit antenne terre avant la grille de la première lampe, permettant d'améliorer la sélectivité et de supprimer le second battement.

Presspahn. — Isolant fabriqué avec des fibres de bois et se présentant sous forme de feuilles glacées de couleur brune.

Prise. — Organe de connexion permettant de brancher grâce à une fiche un appareil sur un circuit.

Prolongateur. — Ensemble composé d'une fiche et d'une douille permettant la prolongation facile d'un conducteur par un autre.

Proton. — Noyau atomique de l'hydrogène.

Puissance. — Travail qu'exécute une machine en une seconde.

Pulsation. — Vitesse angulaire du vecteur représentatif d'un courant alternatif, désignée le plus souvent par la lettre ω et liée à la fréquence f , par la relation $\omega = 6,28 f$ ou $\omega = 2 \pi f$.

Pulsatron. — Triode à double cathode à remplissage gazeux.

Push-Pull. — Montage amplificateur utilisant deux lampes montées en opposition de phase travaillant chacune sur une alternance de courant. Ce montage est indispensable dès qu'il s'agit de fortes puissances ; il a, en plus, l'avantage d'éviter la distorsion et la saturation du fer des transformateurs par courant continu.

Pyrex. — Verre très résistant au choc et à la chaleur, utilisé dans la fabrication d'appareils de laboratoire et d'isolateurs.

Pyrite. — Sulfure de fer doué de propriétés détectrices analogues à celles de la galène.

Q

Quadratron. — Tube à haut vide à cathode thermoélectronique à 4 électrodes. La 4^e électrode est une plaque triangulaire située dans le plan d'un filament en V.

Quartz. — Cristal de roche. Utilisé pour faire des isolateurs et des supports isolants de très haute qualité et en piézo-électricité.

Queusot. — Conduit par lequel on fait le vide dans les ampoules des lampes radio, lampes d'éclairage, etc.

Quiescent. — Système d'émission dans lequel l'onde porteuse n'est pas envoyée en l'absence de modulation.

R

Radar. — Initiales de Radio Détection And Ranging, système électromagnétique permettant de localiser un obstacle par réflexion d'ondes émises d'un point et reçues en ce même point.

Radian. — Unité d'angle. Angle qui détermine sur une circonférence ayant pour centre le sommet de l'angle, un arc de cercle ayant pour longueur celle du rayon du cercle.

Radiation. — Ensemble des éléments d'une onde se propageant dans l'espace.

Radio. — Abréviation pour radiodiffusion.

Radioalignement. — Ligne aérienne ou maritime balisée par des radiophares.

Radiocommunication. — Transmission réalisée par ondes électromagnétiques.

Radio-compas. — Voir radiogoniomètre.

Radiodiffusion. — Transmission par voie radioélectrique de manifestations artistiques s'adressant à la collectivité.

Radioélectricité. — Partie de l'électricité ayant trait à l'étude et à l'application des ondes hertziennes.

Radiogoniométrie. — Partie de la radio utilisant les propriétés directives du cadre pour le repérage des postes d'émission. Ceci permet le guidage des avions ou des navires par deux stations émettrices.

Radiogramme. — Message transmis par voie radioélectrique.

Radiophare. — Poste radio-émetteur diffusant un signal permettant aux navires ou aux avions de repérer, grâce au radio-compas, la direction de cet émetteur. Deux postes sont nécessaires pour que le navire puisse déterminer sa position.

Radiophonie. — Abréviation employée, pour radiotéléphonie.

Radiophotogramme. — Document photographique transmis par voie radioélectrique.

Radiosonde. — Ballon s'élevant à une très haute altitude, enregistrant et transmettant les altitudes, les pressions et les températures.

Radiotechnique. — Voir radioélectricité.

Radiotélégraphie. — Système de communication au moyen de signaux télégraphiques transmis par voie radioélectrique.

Radiotron. — Lampe à plusieurs électrodes utilisées en radioélectricité.

Radiovision. — Voir télévision.

Rayon. — Direction de propagation d'une onde sonore lumineuse ou hertzienne.

Réactance. — Somme de l'inductance et de la capacitance d'un circuit intervenant dans l'impédance ; cette expression est de la forme
$$L \omega - \frac{1}{C \omega}$$

Réactif. — Désigne le courant qui se transforme en chaleur dans un circuit contenant des selfs ou des capacités.

Réaction. — Méthode de réception permettant d'obtenir un grand gain. Ce dispositif est basé sur le report de l'énergie amplifiée à la sortie d'un amplificateur, sur le circuit d'entrée.

Récepteur. — Appareil permettant de recevoir les signaux radio-phoniques ou radiotélégraphiques.

Réception. — Action de recevoir les ondes électromagnétiques.

Recharge. — Charger à nouveau un condensateur ou un accumulateur.

Redresseur. — Appareil destiné à transformer le courant alternatif en courant continu.

Reflex. — Montage dans lequel une même lampe amplifie avant et après détection.

Réflexion. — Changement de direction d'une onde lumineuse sonore ou électromagnétique par un corps qui la renvoie.

Réfraction. — Changement de direction d'une onde qui passe d'un milieu dans un autre.

Régulateur. — Système permettant de maintenir constante la marche d'un appareil malgré les variations éventuelles extérieures.

Relais. — Appareil électrique permettant de faire les commandes à distance ou des commandes automatiques.

Relaxation. — Une oscillation de relaxation est une oscillation dans laquelle les variations sont d'abord lentes et linéaires, puis reviennent brusquement à leur valeur de départ.

Relèvement. — Détermination de la position d'un point par rapport à d'autres points connus.

Réductance. — Equivalent en magnétisme de la résistance en électricité : opposition apportée par un circuit ou un corps au passage des lignes de force magnétiques. La réductance se mesure en oersteds.

Remanence. — Propriété des corps ferro-magnétiques de conserver une partie de leur aimantation après la suppression du champ magnétisant dans lequel ils étaient plongés.

Rendement. — Rapport de l'énergie rendue par une machine à l'énergie absorbée par elle.

Renforcement. — Augmentation de la puissance de réception d'une audition par un dispositif de volume contrôle.

Répéteur. — Amplificateur téléphonique utilisé sur les lignes à grandes distances.

Réseau. — Ensemble des postes de T. S. F., des conducteurs téléphoniques, des conducteurs destinés à la distribution de l'énergie électrique.

Résiduel. — Capacité d'un condensateur variable quand il est à son minimum de capacité.

Résistance. — Opposition présentée par les corps au passage du courant électrique. Elle se mesure en ohms.

Résistivité. — Résistance caractéristique d'un corps. C'est la résistance d'un cylindre fait de ce corps, ayant 1 cm. de long et 1 cm² de section. Les résistivités étant très faibles, elles s'expriment généralement en microhms par centimètre.

Resotron. — Tétrode à vide élevé comportant un circuit d'entrée et de sortie résonant, conçu particulièrement pour fournir de fortes puissances dans la gamme des fréquences élevées et des hyperfréquences.

Résonance. — Accord de deux circuits sur la même fréquence ou synchronisation de deux phénomènes d'ordre vibratoire.

Résonateur. — Dispositif permettant l'accord rapide de plusieurs circuits. Le résonateur de Righi est formé d'une mince plaque de verre argentée ; un trait extrêmement fin interrompt cette couche. L'appareil est placé à proximité d'un circuit oscillant ; s'il y a résonance, on voit de petites étincelles jaillir à travers le trait.

Réverbération. — Réflexions successives sur toutes les parois d'un local et se traduisant acoustiquement par un prolongement et un déphasage du son initial produit.

Rhéostat. — Résistance électrique variable servant à modifier l'intensité du courant qui traverse un circuit.

Rigidité électrique. — Opposition présentée par un isolant pour se laisser traverser par une étincelle électrique.

Rivet. — Clou à forte tête servant à assembler des pièces. Les pièces sont percées et on introduit le rivet dans les trous, la longueur du rivet doit être supérieure à l'épaisseur totale des pièces à assembler, on écrase au marteau la partie dépassant de façon à former une deuxième tête.

Rhumbatron. — Nom donné à la cavité résonante d'un klystron.

Rotor. — Partie tournante d'un moteur électrique ou d'un condensateur variable.

Rupteur. — Dispositif d'interruption de courant à grande vitesse et commandé le plus souvent automatiquement.

S

Schéma. — Dessin représentant avec des signes conventionnels un montage électrique ou radioélectrique.

Sélection. — Opération qui permet, grâce au circuit d'accord, de choisir une émission de radiodiffusion.

Sélectivité. — Qualité d'un récepteur qui désigne le pouvoir de séparer les émissions les unes des autres. Cette caractéristique dépend presque uniquement de l'état de l'amplification moyenne fréquence dans les récepteurs changeurs de fréquence.

Sélénium. — Corps simple possédant des propriétés photoélectriques marquées.

Self. — Par extension, désigne l'effet de self-induction ou la bobine siège de ces effets.

Self-inductance (ou self-induction). — Phénomène d'induction qui se manifeste dans tout conducteur électrique. Cette manifestation est plus marquée dans les conducteurs enroulés sur eux-mêmes ou bobinés.

Senditron. — Désignation japonaise d'un tube à cathode mercurelle dans lequel l'arc est amorcé par une électrode auxiliaire à haute tension.

Sentron. — Type de tube japonais pour ondes très courtes.

Sensibilité. — Qualité que possède un récepteur de recevoir des stations très éloignées ou très faibles.

Série. — Voir Cascade.

Serré. — Deux bobines ont un couplage serré, si leur induction mutuelle est très proche de celle maximum théorique possible.

Shunt. — Résistance branchée en parallèle aux bornes d'un appareil de mesure. Elle permet ainsi la mesure d'intensités supérieures à celles pour lesquelles l'appareil est prévu.

Sifflement. — Son aigu perçu dans un haut-parleur et dû au mauvais fonctionnement du poste.

Signal. — Signe conventionnel permettant la transmission de messages (Alphabet Morse).

Silencieux. — Accord Silencieux : dispositif permettant à l'accord d'un poste d'éviter le bruit au passage des émetteurs sur lesquels on ne désire pas s'accorder.

Silicium. — Corps simple entrant dans la fabrication des aciers à haute perméabilité.

Sinus. — Si l'on abaisse d'un point d'un côté d'un angle une perpendiculaire sur l'autre côté, le sinus est le rapport de la longueur de la perpendiculaire à la longueur du plus grand côté.

Sinusoïde. — Courbe représentative de la variation du sinus en fonction de l'angle. Le courant alternatif simple non déformé est représenté par une sinusoïde.

Skiatron. — Appareil pour projection d'images de télévision.

Skin effet. — Voir effet de peau.

Solénoïde. — Bobine comportant un grand nombre de tours de fils.

Son. — Mouvement vibratoire dont la fréquence est comprise entre 16 et 30.000 périodes par seconde et qui impressionne l'oreille.

Soudure. — Alliage fusible à basse température, le plus souvent à base d'étain qui permet d'unir des pièces métalliques.

Souffle. — Bruit parasite dû à des crachements de faible amplitude se manifestant dans les amplificateurs à grand coefficient d'amplification. Ce défaut est dû souvent à des oscillations de très haute fréquence.

Souplisso. — Tube isolant constitué par une sorte de toile cirée à l'intérieur duquel on passe le conducteur à isoler.

Spatial. — Désigne ce qui se rapporte aux électrons situés entre les électrodes d'un tube à vide.

Spectre. — Gamme de fréquences donnant à l'œil une impression lumineuse.

Spirotron. — Appareil pour déceler les particules à très grande vitesse par un processus inverse de celui du cyclotron.

Spider. — Rondelle ajourée et flexible fixant et centrant le cône des haut-parleurs électrodynamiques.

Spiral. — Ressort ayant la forme d'une spirale, c'est-à-dire d'une courbe tournant autour d'un point en s'en écartant de plus en plus.

Spire. — Tour de fil complet sur une bobine.

Spot. — Tache lumineuse sur l'écran d'un tube à rayons cathodiques et déterminée par l'incidence du faisceau électronique sur la matière fluorescente de l'écran.

Stabilité. — Caractère d'un appareil électrique ne présentant pas de variation d'accord dans le temps.

Stabonite. — Isolant utilisé en haute fréquence.

Station. — Poste professionnel d'écoute ou d'émission de signaux électriques ou radioélectriques.

Statique. — Désigne ce qui se rapporte à l'électricité au repos ou aux phénomènes physiques en état d'équilibre.

Stator. — Partie fixe d'un moteur ou d'un condensateur variable.

Stéatite. — Isolant pour haute fréquence constitué par du talc moulu et cuit.

Stéréoscopique. — Ce qui se rapporte à la vision binoculaire donnant la sensation du relief.

Strap. — Mot anglais désignant une connexion amovible reliant les deux broches d'un appareil ou d'un organe.

Stroboscopie. — Méthode d'observation d'un phénomène périodique rapide par interférence avec un autre phénomène à fréquence voisine et connue.

Strobotron. — Tube à décharge à cathode froide avec électrode de commande conçu pour laisser passer des courants importants pendant de petits intervalles de temps, utilisé pour la photographie à grande vitesse.

Studio. — En T. S. F. : voir Auditorium. Au cinéma : pièce où l'on monte les décors pour la prise de vue d'une scène.

Superhétérodyne. — Montage récepteur changeur de fréquence universellement répandu actuellement, comportant une lampe oscillatrice locale donnant par battement avec l'onde incidente la moyenne fréquence qui est ensuite détectée.

Superréaction. — Réaction poussée jusqu'à l'amorçage d'oscillations d'amplitude croissante. Montage utilisé pour la réception des postes ayant une longueur d'onde inférieure à 150 mètres.

Suppresseur. — Troisième grille d'un tube penthode destinée à supprimer l'effet d'émission secondaire par la plaque, ce qui constituait le défaut des lampes tétrodes.

Surtension. — Élévation de tension aux bornes d'un générateur par rapport à la tension normale de fonctionnement. La surtension est mise à profit dans les circuits d'accord de T. S. F.

Survolteur. — Transformateur ou machine destiné à augmenter la tension d'une source de courant.

Symbole. — Lettre, expression ou schéma servant à représenter une grandeur, un appareil ou un phénomène d'une façon conventionnelle.

Synchrone. — Type de moteur alimenté en courant alternatif. La vitesse de rotation du moteur est liée rigoureusement à la fréquence du courant d'alimentation par la formule $F = NP$ dans laquelle N = nombre de tours du rotor par seconde, P = nombre de paires de pôles, F = fréquence du courant d'alimentation. Le moteur ne peut démarrer de lui-même et il faut le lancer jusqu'à ce que la vitesse du rotor soit N . Il est dit alors accroché.

Synchronisation. — Action de mettre au synchronisme. Deux mouvements sont au synchronisme, s'ils s'exécutent dans des temps égaux.

Synchrotron. — Appareil produisant un faisceau de particules chargées à grande vitesse qui sont successivement accélérées par un champ électrique alternatif synchronisé avec le mouvement spirale de particules tournant dans un champ magnétique alternatif perpendiculaire au plan de la trajectoire.

Syntonie. — Voir accord.

T

Tangente. — Rapport du sinus au cosinus d'un angle.

Tantale. — Corps simple servant à fabriquer les électrodes de tubes à vide.

Télécinéma. — Transmission de films par la télévision.

Télécommande. — Commande d'un appareil à distance à l'aide de relais commandés eux-mêmes, soit par l'électricité, soit par la lumière, soit par les ondes hertziennes.

Téléducteur. — Appareil permettant de commander l'ouverture ou la fermeture d'appareils électriques au moyen des ondes hertziennes.

Télégraphie. — Transmission à distance de signaux (tel l'alphabet Morse) à l'aide de lignes électriques ou d'ondes hertziennes.

Télé mécanique. — Production à distance d'effets mécaniques par un système de télécommande.

Téléphone. — Transmission à distance de signaux sonores ou de la voix humaine au moyen de courants électriques.

Téléphotographie. — Transmission à distance de documents (photographies, textes, dessins) par les procédés inventés par Belin.

Télévision. — Transmission à distance d'images animées.

Tendeur. — Appareil permettant de raidir un câble ou une courroie.

Tension. — Différence de potentiel entre deux points d'un circuit ou entre deux bornes d'un générateur.

Terre. — « Prise de terre » : conducteur constituant le point zéro des potentiels, souvent ce conducteur est le sol.

Tesla. — Montage de 2 bobines d'accord couplées magnétiquement.

Tétraphasé. — Courant polyphasé constitué par deux courants monophasés décalés de 90° .

Tétrode. — Lampe à quatre électrodes ou bigrille ou lampe à écran.

Thermie. — Unité de quantité de chaleur.

Thermocouple. — Appareil servant à la mesure des températures. Si l'on soude par l'une de leurs extrémités deux lames de métaux différents et si l'on chauffe le point de soudure, on constate une différence de potentiel entre les deux autres extrémités. Le courant, extrêmement faible, peut alimenter un appareil de mesure gradué en degrés.

Thermoélectricité. — Ensemble des phénomènes qui lient les effets calorifiques aux effets électriques et réciproquement.

Thermoélectronique. — Emission d'électrons par un métal chauffé à haute température.

Thermoionique. — Emission par les corps portés à haute température de charges négatives.

Thorium. — Corps simple radioactif employé pour absorber les gaz résiduels dans les tubes à vide.

Thyratron. — Lampe triode à atmosphère gazeuse utilisée le plus souvent pour obtenir des oscillations de relaxation.

Tikker. — Appareil généralement composé d'un électro-aimant et d'un vibreur et destiné à interrompre périodiquement une onde entretenue de manière qu'elle puisse être captée par un récepteur construit pour recevoir des ondes amorties.

Timbre. — Qualité sonore d'un instrument de musique ou d'une voix permettant de les reconnaître et due à la présence simultanée du son fondamental et d'un certain nombre d'harmoniques différents en nombre, amplitude et numéro d'ordre. Un violon et une clarinette ne donnent pas les mêmes harmoniques pour un même son fondamental.

Tonalité. — Qualité sonore d'une réception. Toutes les fréquences doivent être reproduites exactement.

Tonique. — Première note d'une gamme.

Top. — Signal électrique très bref.

Tous courants. — Appareil monté de telle manière qu'il fonctionne indifféremment sur courant continu ou sur courant alternatif.

Traducteur. — Appareil destiné à transformer en modulation électrique une modulation lumineuse ou inversement.

Trait. — Signal long qui, combiné avec le point, donne les lettres de l'alphabet Morse.

Transformateur. — Appareil permettant d'élever ou d'abaisser la tension d'un courant dans un rapport voulu. Simultanément, l'intensité du courant est modifiée dans le rapport inverse. Si la tension est augmentée, l'intensité est diminuée, et inversement. La puissance fournie à la sortie d'un transformateur est égale à celle consommée à l'entrée, moins les pertes.

Transitron. — Circuits oscillateurs utilisant une tétrode fonctionnant en résistance négative.

Trame. — Désigne l'ensemble des lignes horizontales transmises, pour une même image, dans une émission de Télévision.

Translateur. — Transformateur utilisé en téléphonie pour adapter l'impédance de circuits différents.

Transmetteur. — Relais chargé de la transmission.

Trembleur. — Organe flexible qui, dans un vibreur, interrompt le courant, par suite des variations du flux magnétique.

Trichromie. — Procédé utilisé dans le cinéma en couleur. Trois couleurs dites fondamentales sont nécessaires seulement (rouge, bleu, jaune). Ces couleurs sont réparties sur le film sous forme de grains extrêmement petits et sensibilisés. Un rayon bleu par exemple, impressionne les grains bleus et pas les grains rouges et jaunes. Au développement, ces deux derniers sont éliminés et le grain bleu seul, reste.

Trigonométrie. — Science mathématique ayant pour but l'étude et la résolution des triangles.

Trigrille. — Lampe à 3 grilles ou lampe penthode.

Trimmer. — Condensateur d'appoint monté en parallèle aux bornes des condensateurs multiples et permettant par son réglage l'alignement des récepteurs superhétérodynes.

Triode. — Lampe à trois électrodes : cathode, grille et plaque inventée par de Forest. Elle est à la base du développement de la technique des tubes électroniques. Elle peut être utilisée comme détectrice, amplificatrice ou oscillatrice.

Triphasé. — Ensemble de trois courants alternatifs décalés les uns par rapport aux autres d'un tiers de période.

Tripolaire. — Appareil comportant trois pôles.

Tungstène. — Corps simple très dur à point de fusion très élevé (aux environs de 3.000°). Sert à fabriquer les filaments des lampes d'éclairage et des lampes d'émission de radio très puissantes.

Tweeter. — Haut-parleur ayant une fréquence propre et ne pouvant par suite, rendre que le son correspondant à cette fréquence.

U

Ultra-sonore. — Onde de fréquence supérieure aux fréquences acoustiques, donc inaudible.

Ultra-violet. — Ondes dont la fréquence est supérieure à la limite violette du spectre visible, donc invisible pour notre œil.

Unidirectionnel. — Se dit d'un appareil transmettant ou recevant une onde sonore dans une direction bien déterminée.

Unifilaire. — Ligne de transmission ou montage électrique comprenant un seul fil, l'autre étant constitué par la terre ou la masse de l'appareil.

Uniforme. — Qui reste semblable à lui-même, c'est-à-dire sans changement.

Unilatéral. — Situé d'un seul côté.

Unité. — Grandeur à laquelle on compare une autre grandeur de même espèce en vue de la mesurer.

V

Va-et-Vient. — En radio : montage en opposition ou push-pull. En électricité : montage électrique permettant l'allumage ou l'extinction d'une lampe de deux points différents.

Valve. — Lampe à une ou deux électrodes destinée au redressement des courants alternatifs.

Variomètre. — Appareil constitué par une bobine fixe et une bobine mobile permettant d'obtenir une self induction résultante variable.

Ventre. — Point d'un mouvement vibratoire stationnaire où l'amplitude est maximum.

Vernier. — Petite règle graduée mobile le long d'un cadran ou d'une règle et permettant une lecture très précise.

Vibrateur. — Voir Buzzer.

Vibration. — Oscillation périodique des différentes parties d'un corps élastique.

Vibron. — Résonateur électromécanique à haute surtension réglable d'une façon continue utilisant un fil tendu dans un champ magnétique.

Viscosité. — Propriété des liquides et des gaz leur donnant un écoulement plus ou moins facile et due à l'adhérence des molécules entre elles.

Vitesse. — Espace parcouru par un mobile pendant l'unité de temps.

Volt. — Unité de différence de potentiel. C'est la tension aux bornes d'une résistance de 1 ohm traversée par un courant de 1 ampère.

Voltaïque. — Désigne ce qui concerne la pile électrique de Volta ou ce qui entre dans la composition des piles.

Voltmètre. — Appareil destiné à la mesure des différences de potentiel.

Volume. — Puissance sonore à la sortie d'un amplificateur.

W

Watt. — Unité de puissance électrique correspondant au travail de un joule pendant une seconde.

Watt-heure. — Travail exécuté pendant une heure par une machine ayant une puissance de 1 watt.

Wehnelt. — Désigne la grille qui permet de régler l'intensité lumineuse d'un tube à rayons cathodiques.

Westector. — Système détecteur au cuivre et oxyde de cuivre.

Wheatstone. — « Pont de Wheatstone » : montage permettant de mesurer des résistances, des capacités ou des selfs par la méthode du zéro.

X

Rayons X. — Ondes électromagnétiques à très haute fréquence émises par les corps radioactifs ou les tubes de Crookes.

Z

Zeppelin. — « Antenne Zeppelin », antenne d'émission accordée en demi-onde et montée en tension.

Zinc. — Corps simple. Constitue le pôle négatif de certaines piles.

Zone de renforcement. — Zone située aux antipodes de la station émettrice et où l'on remarque un renforcement notable du champ électromagnétique.

Zone de silence. — Zone annulaire dans laquelle un poste ne peut être capté parce que les ondes directes sont éteintes et que les ondes réfléchies (sur la couche d'Heaviside) ne pénètrent pas dans cette région à cause de la valeur de l'angle de réflexion.



